

Territoire
de la CRÉ
de la Baie-James

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Territoire
de la CRÉ
de la Baie-James

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Sylvie Bouchard
Marie-Josée Marcoux

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux
Sylvie Bouchard
Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Avril 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone: 418 643-4326
Sans frais: 1 800 463-2851
Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca
Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
ISBN: 978-2-550-72392-9 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	11
LA POPULATION	12
Quelques caractéristiques	12
L'évolution et la répartition de la population	13
La population autochtone	15
La population immigrante	18
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	19
Les familles	19
La situation maritale	19
Les familles avec enfants à la maison	22
Les personnes vivant seules, hors famille ou dans les ménages collectifs	22

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	25
LA SCOLARISATION DES FEMMES	26
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	26
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	28

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	31
LA SITUATION DE L'EMPLOI	32
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	33
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	33
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	35
L'ENTREPRENEURIAT	40
LA SYNDICALISATION	41

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	43
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	44
LES SERVICES DE GARDE	46
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	46

CHAPITRE 5

LE REVENU	49
LES SOURCES DE REVENU	50
LE REVENU D'EMPLOI	53
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	54
La distribution du revenu	54
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	55
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	58

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	59
L'ÉTAT GÉNÉRAL	60
LA MORTALITÉ	60
LES MALADIES	60
LA SANTÉ MENTALE	62
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	62
LES SOINS MÉDICAUX	62
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	64
La fécondité	64
La maternité	67
LA SANTÉ AU TRAVAIL	67

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	69
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	70
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	72

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	75
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	78

CONCLUSION	79
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	81
----------------------	----

GLOSSAIRE	85
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DU TERRITOIRE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE LA BAIE-JAMES¹ ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

1 Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Administration régionale Baie-James a remplacé la CRÉ de la Baie-James. Comme il s'agit de données qui englobent une période antérieure à cette date, c'est cette dernière appellation qui est employée dans le présent portrait.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94,0 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu², de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus.

Dans la région du Nord-du-Québec (22,9 %), le TGN est légèrement supérieur à celui du Québec (22,4 %). Il est cependant inégal dans les trois territoires qui composent la région : le TGN de l'Administration régionale Kativik (14,5 %) est le plus bas des TGN des conférences régionales des élus (CRÉ) et des territoires équi-

2 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

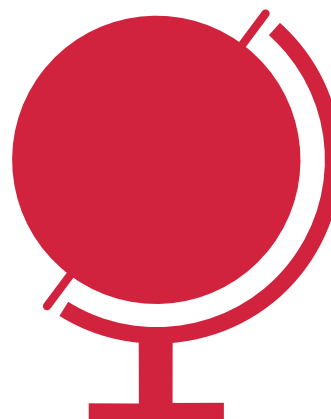
valents; de même, le TGN du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee (17,9 %) se classe parmi les meilleurs taux de réponse; par contre, la CRÉ de la Baie-James (33,9 %) obtient le taux le plus élevé des CRÉ et des territoires équivalents.

L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

LA DÉMOGRAPHIE

En 2011, le territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Baie-James³ occupe la portion sud de la région administrative du Nord-du-Québec et regroupe les villes de Chibougamau, de Chapais, de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami. Il comprend également la Municipalité de Baie-James⁴ qui inclut les localités de Villebois, de Valcanton et de Radisson ainsi que les hameaux de Desmaraisville et de Miquelon. La population non autochtone de la région du Nord-du-Québec se concentre sur ce territoire. Contrairement à la population autochtone, qui s'accroît beaucoup plus vite que dans l'ensemble du Québec, celle du territoire de la CRÉ de la Baie-James a diminué de 2006 à 2011. Les femmes composent moins de la moitié de la population du territoire, quel que soit le groupe d'âge, alors que dans l'ensemble du Québec, dès 25 ans, on compte plus de femmes que d'hommes.



3 Voir la note 1.

4 La Municipalité de Baie-James n'existe plus depuis la création du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James le 1^{er} janvier 2014.



LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

Le territoire de la CRÉ de la Baie-James compte 14 140 personnes en 2011, soit 33,2 % de la population de la région du Nord-du-Québec. Par rapport aux données de 2006, la population a diminué en moyenne de 1,0 % par année⁵. La baisse s'est atténuée par rapport à la période 2001-2006, alors que la diminution atteignait 1,8 %. Cependant, c'est le seul des trois

territoires de la région à avoir connu une baisse de sa population de 2006 à 2011. En 2006, la population était légèrement plus nombreuse sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que dans celui d'Eeyou Istchee; en 2011, celui-ci compte 2 205 personnes de plus que le territoire de la CRÉ de la Baie-James.

Les femmes constituent 47,9 % de la population du territoire de la CRÉ de la Baie-James, alors qu'elles sont majoritaires dans l'ensemble du Québec (51,0 %). Elles forment moins de la moitié de la population de tous les groupes d'âge, sauf celui des

TABEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET CRÉ OU ADMINISTRATIONS RÉGIONALES, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
NORD-DU-QUÉBEC	18 795	20 855	49,0	19 785	21 720	51,0	38 575	42 580	0,5
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 785	6 780	47,9	8 530	7 365	52,1	16 315	14 140	33,2
NUNAVIK	4 710	5 950	49,2	4 925	6 140	50,8	9 630	12 095	28,4
EEYOU ISTCHEE	6 300	8 130	49,7	6 330	8 220	50,3	12 630	16 345	38,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).

5 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[\text{Nombre d'années de la période}]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



75 ans et plus (53,8 %). La région du Nord-du-Québec se distingue sur ce point de l'ensemble du Québec où, dès 25 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

De leur côté, les femmes de 15 à 49 ans, c'est-à-dire celles qui sont biologiquement en âge d'avoir des enfants, représentent 47,1 % de la population féminine du territoire de la CRÉ de la Baie-James. Leur proportion est supérieure à celle de l'ensemble du Québec, où ce groupe d'âge comprend 45,1 % de la population féminine.

L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

Sur le plan de la structure d'âge, le territoire de la CRÉ de la Baie-James se rapproche cependant plus de l'ensemble du Québec que de la région du Nord-du-Québec. Ainsi, les jeunes de moins de 15 ans forment 18,1 % de la population totale du territoire de la CRÉ de la Baie-James, proportion supérieure à celle qu'ils forment dans l'ensemble du Québec (15,9 %), tandis que les personnes de 65 ans et plus du territoire de la CRÉ de la Baie-James constituent 11,1 % de sa population totale

TABEAU 1.2

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, CRÉ OU ADMINISTRATIONS RÉGIONALES, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
NORD-DU-QUÉBEC	1,4	0,6	1,0	0,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	-1,0	-1,8	-1,4	-1,7
NUNAVIK	2,3	2,3	2,3	2,2
EEYOU ISTCHEE	3,0	2,3	2,6	2,5

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



TABLEAU 1.3

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC,
RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, CRÉ OU ADMINISTRATIONS RÉGIONALES, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ	POPULATION	TAUX DE MASCULINITÉ	POPULATION	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-24 ANS	484 360	49,4	496 810	50,6	981 165	12,4
25-34 ANS	511 435	50,0	510 680	50,0	1 022 110	12,9
35-49 ANS	820 560	50,0	822 045	50,0	1 642 610	20,8
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-74 ANS	364 830	52,5	330 135	47,5	694 970	8,8
75 ANS ET PLUS	345 935	61,5	216 785	38,5	562 720	7,1
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
NORD-DU-QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	5 860	48,3	6 275	51,7	12 130	28,5
15-24 ANS	3 430	49,4	3 520	50,6	6 950	16,3
25-34 ANS	3 070	50,8	2 975	49,3	6 040	14,2
35-49 ANS	4 130	49,0	4 290	51,0	8 420	19,8
50-64 ANS	2 975	47,3	3 310	52,7	6 285	14,8
65-74 ANS	900	48,9	945	51,4	1 840	4,3
75 ANS ET PLUS	500	54,3	415	45,1	920	2,2
TOTAL	20 855	49,0	21 720	51,0	42 580	100,0
ÂGE MÉDIAN	28,7	---	28,6	---	28,6	---
CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
MOINS DE 15 ANS	1 265	49,3	1 315	51,3	2 565	18,1
15-24 ANS	795	46,1	925	53,6	1 725	12,2
25-34 ANS	870	49,4	890	50,6	1 760	12,4
35-49 ANS	1 530	49,0	1 595	51,0	3 125	22,1
50-64 ANS	1 545	45,4	1 855	54,6	3 400	24,0
65-74 ANS	480	46,4	550	53,1	1 035	7,3
75 ANS ET PLUS	285	53,8	245	46,2	530	3,7
TOTAL	6 780	47,9	7 365	52,1	14 140	100,0
ÂGE MÉDIAN	40,0	---	41,3	---	40,7	---
NUNAVIK						
MOINS DE 15 ANS	2 015	48,5	2 135	51,4	4 155	34,4
15-24 ANS	1 200	50,3	1 200	50,3	2 385	19,7
25-34 ANS	965	51,5	920	49,1	1 875	15,5
35-49 ANS	1 045	49,1	1 090	51,2	2 130	17,6
50-64 ANS	565	47,1	640	53,3	1 200	9,9
65-74 ANS	135	48,2	145	51,8	280	2,3
75 ANS ET PLUS	40	50,0	40	50,0	80	0,7
TOTAL	5 950	49,2	6 140	50,8	12 095	100,0
ÂGE MÉDIAN	22,8	---	22,5	---	22,7	---
EYYOU ISTCHEE						
MOINS DE 15 ANS	2 580	47,7	2 820	52,1	5 410	33,1
15-24 ANS	1 425	50,3	1 395	49,2	2 835	17,3
25-34 ANS	1 245	51,1	1 180	48,5	2 435	14,9
35-49 ANS	1 585	50,0	1 620	51,1	3 170	19,4
50-64 ANS	850	50,4	820	48,7	1 685	10,3
65-74 ANS	295	55,1	250	46,7	535	3,3
75 ANS ET PLUS	160	53,3	130	43,3	300	1,8
TOTAL	8 130	49,7	8 220	50,3	16 345	100,0
ÂGE MÉDIAN	25,3	---	24,3	---	24,7	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



en comparaison de 15,9 % dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, la part des jeunes de 14 ans et moins de l'ensemble de la région du Nord-du-Québec (28,5 %) se révèle bien supérieure aux taux québécois et jamésien, tandis que la proportion des personnes de 65 ans et plus ne correspond qu'à 6,5 % de sa population totale, ce qui se révèle bien inférieur à celle qu'occupe ce groupe d'âge au Québec et en Jamésie.

LA POPULATION AUTOCHTONE

Le tiers de la population autochtone du Québec vit dans la région du Nord-du-Québec. Contrairement à ce qui a cours ailleurs au Québec, la population des autochtones vivant dans les réserves est majoritaire dans la région : en 2011, elle représente 68,0 % de sa population totale comparativement à 1,1 % au Québec. Cependant, aucune communauté autochtone ne se trouve sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Ces communautés ne sont présentes que sur les territoires d'Eeyou Istchee et du Nunavik.

TABEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, CRÉ OU ADMINISTRATIONS RÉGIONALES, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE			%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
NORD-DU-QUÉBEC	14 287	14 687	28 974	33,1	13 681	14 203	27 884	96,2	42 580	68,0
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	14 140	0,0
NUNAVIK	5 702	5 898	11 600	13,3	5 296	5 613	10 909	94,0	12 095	95,9
EYYOU ISTCHEE	8 585	8 789	17 374	19,8	8 385	8 590	16 975	97,7	16 345	106,3

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-); Registre des indiens (1951?-); Statistique Canada (2013).



La région du Nord-du-Québec réunit la plus forte concentration de population autochtone parmi les 13 régions du Québec où se trouvent des réserves. Les communautés cries d'Eeyou Istchee regroupent non seulement toute la population crie de la région, mais également toute celle du Québec. La nation crie représente 19,8 % des autochtones du Québec, ce qui en fait la nation amérindienne la plus populeuse, devançant de peu la nation innue (19,4 %). La population inuite, quant à elle, est très majoritaire sur le territoire du Nunavik. On compte en effet 11 600 personnes appartenant

au peuple inuit sur une population totale de 12 095 habitants, soit 95,9 %. Ce peuple regroupe 13,3 % des autochtones du Québec. Par ailleurs, les Naskapis, dont le village est situé sur la Côte-Nord, ont également des droits sur certains territoires de la région du Nord-du-Québec.

Toutefois, comme dans l'ensemble du Québec, les membres des communautés autochtones ne vivent pas toujours dans les réserves : plus de femmes (606) que d'hommes (484) vivent hors de ces réserves dans la région du Nord-du-Québec et, selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM),

TABLEAU 1.5

**TAUX DE POPULATION SELON L'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, CRÉ OU ADMINISTRATIONS RÉGIONALES, 2011**

	POPULATION AYANT UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE			TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
	NOMBRE			%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	71 710	70 205	141 915	1,8	1,8	1,8
NORD-DU-QUÉBEC	13 545	13 665	27 210	65,5	62,9	64,2
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	385	245	605	5,8	3,3	4,3
NUNAVIK	5 365	5 490	10 890	90,5	89,8	90,3
EYYOU ISTCHEE	7 795	7 930	15 715	96,1	96,3	96,1

Source : Statistique Canada (Page consultée le 20 août 2015, Produit n° 99-011-X2011034).



TABLEAU 1.6

**POPULATION AMÉRINDIENNE ET INUITE SELON LA NATION, LE SEXE ET LA RÉGION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**

RÉGION ET NATION AMÉRINDIENNE OU INUITE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	PART DE LA NATION	PART DU QUÉBEC
	NOMBRE			%	
ABÉNAKIS					
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 186	959	2 145	100,0	2,5
TOTAL	1 186	959	2 145	100,0	2,5
ANISHNABE ET DISSIDENTS					
OUTAOUAIS	1 794	1 653	3 447	33,8	3,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 467	3 277	6 744	66,2	7,7
TOTAL	5 261	4 930	10 191	100,0	11,6
ATIKAMEKW					
MAURICIE	2 029	2 255	4 284	63,1	4,9
LANAUDIÈRE	1 255	1 249	2 504	36,9	2,9
TOTAL	3 284	3 504	6 788	100,0	7,8
CRIS					
EEYOU ISTCHEE	8 585	8 789	17 374	100,0	19,8
TOTAL	8 585	8 789	17 374	100,0	19,8
HURONS					
CAPITALE-NATIONALE	1 678	1 442	3 120	100,0	3,6
TOTAL	1 678	1 442	3 120	100,0	3,6
INNUS					
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 680	2 398	5 078	29,9	5,8
CÔTE-NORD	6 060	5 864	11 924	70,1	13,6
TOTAL	8 740	8 262	17 002	100,0	19,4
INUITS					
NUNAVIK	5 702	5 898	11 600	100,0	13,3
TOTAL	5 702	5 898	11 600	100,0	13,3
MALÉCITES					
BAS-SAINT-LAURENT	413	399	812	100,0	0,9
TOTAL	413	399	812	100,0	0,9
MICMACS					
GASPÉSIE--ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 744	2 534	5 278	100,0	6,0
TOTAL	2 744	2 534	5 278	100,0	6,0
MOHAWKS					
LAURENTIDES	1 127	954	2 081	17,3	2,4
MONTÉRÉGIE	5 194	4 768	9 962	82,7	11,4
TOTAL	6 321	5 722	12 043	100,0	13,8
NASKAPIS					
CÔTE-NORD	578	600	1 178	100,0	1,3
TOTAL	578	600	1 178	100,0	1,3
ENSEMBLE DES NATIONS	44 492	43 039	87 531	100,0	100,0

Sources : Registre des Indiens (1951?-); Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-).



environ la moitié de cette population réside sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Ainsi, bien que ce territoire ne comprenne pas de réserves, leur voisinage y entraîne un taux de population autochtone (4,3 %) plus élevé que dans l'ensemble du Québec (1,8 %). En outre, l'identité autochtone représente une proportion nettement plus importante de la population jamésienne féminine (5,8 %) que masculine (3,3 %), alors que dans l'ensemble du Québec ce taux ne diffère pas selon le sexe (1,8 %).

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région du Nord-du-Québec regroupe 405 personnes immigrantes (205 femmes et 200 hommes) qui ne forment que 1,0 % de sa population totale. La population immigrante est plus concentrée sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, mais elle ne représente que 1,3 % de l'ensemble de la population de ce territoire. Par comparaison, les personnes immigrantes représentent 12,7 % de la population totale du Québec.

TABEAU 1.7

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
		NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	205	200	405	1,0	50,6	20 675	21 685	42 360	48,8
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	33,9	105	70	175	1,3	60,0	6 635	7 330	13 970	47,5

Source : Statistique Canada (2013).



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population du territoire de la CRÉ de la Baie-James comprend 4 240 familles, c'est-à-dire des couples avec ou sans enfant et des familles monoparentales. Une grande proportion des familles du territoire est formée de couples, soit 88,7 % des familles, en regard de 83,4 % dans l'ensemble du Québec. Par

contre, seulement 53,3 % de ces couples sont mariés, alors que 62,2 % le sont dans l'ensemble du Québec. Cette différence se constate surtout chez les couples avec enfants à la maison, principalement chez ceux qui comptent des enfants d'âge préscolaire : seulement 26,0 % sont mariés sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James comparativement à 45,1 % dans l'ensemble du Québec. La plus faible incidence de femmes mariées en comparaison de l'ensemble du Québec se trouve chez les Jamésiennes de 25 à 34 ans (19,0 % en comparaison de 22,4 % dans l'ensemble du Québec).

TABLEAU 1.8

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
NORD-DU-QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	8 175	74,1	5 450	66,7	58,9	33,4	73,1	26,7
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	7 410	67,1	5 045	68,1	56,2	31,8	72,9	27,1
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	6 520	59,1	4 465	68,5	53,2	31,5	74,7	25,5
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	3 160	28,6	2 165	68,5	41,1	31,3	78,3	22,2
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	2 865	26,0	2 860	99,8	60,8	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	11 035	100,0	8 305	75,3	59,5	24,7	73,1	26,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	2 225	52,5	1 740	78,2	42,0	22,5	68,0	29,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	2 075	48,9	1 665	80,2	39,3	20,0	68,7	32,5
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	1 720	40,6	1 395	81,1	33,7	19,8	70,6	26,5
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	705	16,6	615	87,2	26,0	14,2	80,0	5,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	2 015	47,5	2 020	100,2	63,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	4 240	100,0	3 760	88,7	53,3	11,3	71,9	30,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.9

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

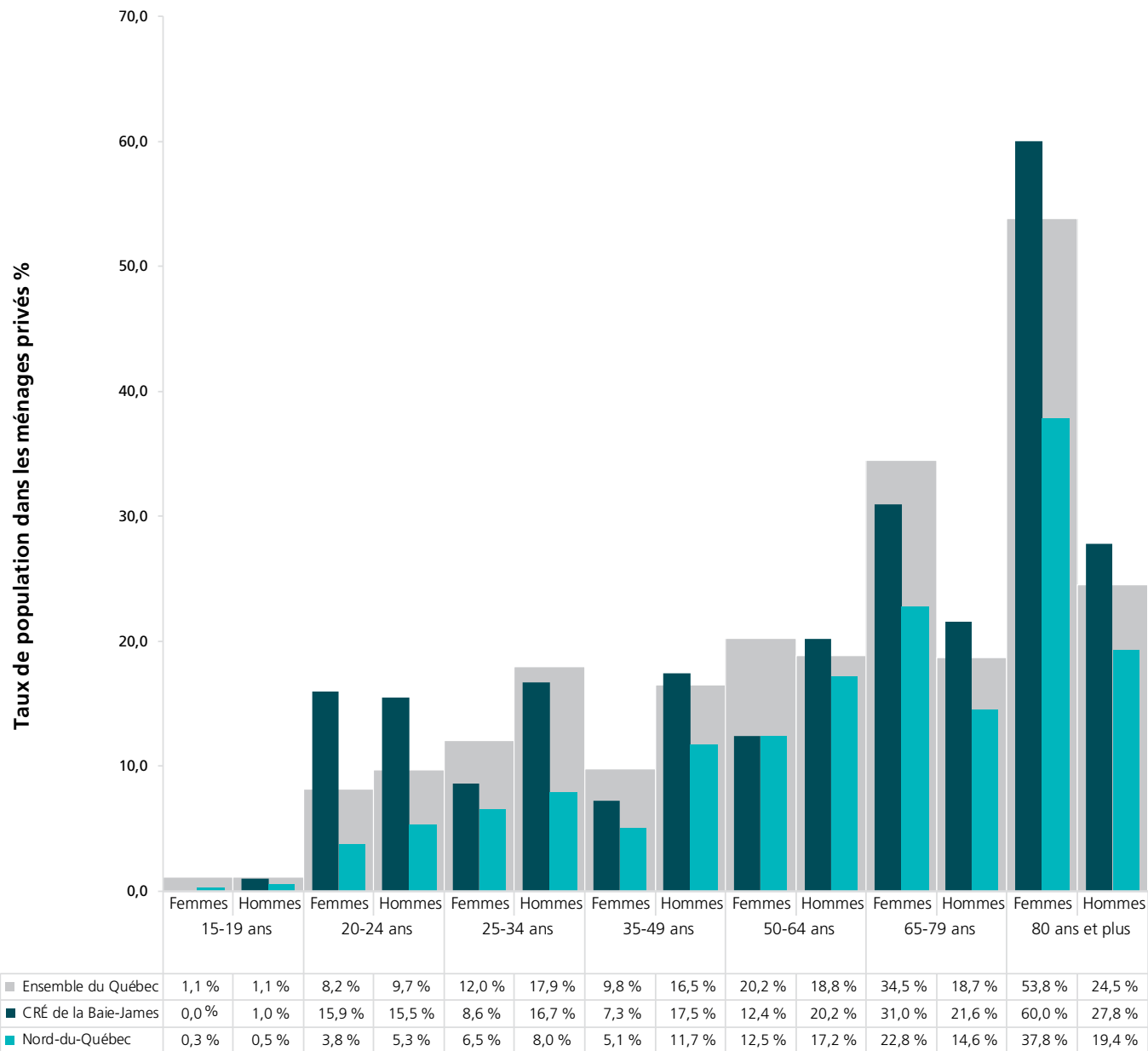
SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65 ans et plus	618 775		260 660	42,1	27 340	4,4	41 075	6,6	1 110	0,2	241 965	39,1	46 625	7,5
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65 ans et plus	510 045		328 755	64,5	45 245	8,9	10 625	2,1	780	0,2	100 815	19,8	23 825	4,7
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
NORD-DU-QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	1 835	100,0	0	0,0	95	5,2	110	6,0	1 535	83,7	5	0,3	90	4,9
	20-24 ans	1 580		65	4,1	465	29,4	245	15,5	660	41,8	60	3,8	85	5,4
	25-34 ans	3 055		735	24,1	1 200	39,3	480	15,7	335	11,0	200	6,5	105	3,4
	35-49 ans	4 125		1 835	44,5	1 100	26,7	695	16,8	145	3,5	210	5,1	140	3,4
	50-64 ans	2 965		1 705	57,5	450	15,2	250	8,4	30	1,0	370	12,5	160	5,4
	65 ans et plus	1 325		605	45,7	60	4,5	220	16,6	5	0,4	330	24,9	105	7,9
	15 ans et plus	14 885		4 960	33,3	3 360	22,6	2 000	13,4	2 710	18,2	1 165	7,8	690	4,6
HOMMES	15-19 ans	1 910	100,0	5	0,3	45	2,4	70	3,7	1 695	88,7	10	0,5	85	4,5
	20-24 ans	1 605		30	1,9	255	15,9	70	4,4	1 010	62,9	85	5,3	155	9,7
	25-34 ans	2 955		575	19,5	1 135	38,4	100	3,4	725	24,5	235	8,0	185	6,3
	35-49 ans	4 275		1 670	39,1	1 250	29,2	255	6,0	365	8,5	500	11,7	235	5,5
	50-64 ans	3 285		1 815	55,3	575	17,5	150	4,6	55	1,7	565	17,2	125	3,8
	65 ans et plus	1 320		845	64,0	90	6,8	80	6,1	10	0,8	200	15,2	95	7,2
	15 ans et plus	15 365		4 945	32,2	3 360	21,9	730	4,8	3 860	25,1	1 585	10,3	885	5,8
CRÉ DE LA BAIE-JAMES															
FEMMES	15-19 ans	445	100,0	5	1,1	40	9,0	0	0,0	405	91,0	0	0,0	0	0,0
	20-24 ans	345		5	1,4	150	43,5	15	4,3	105	30,4	55	15,9	15	4,3
	25-34 ans	870		165	19,0	535	61,5	60	6,9	25	2,9	75	8,6	10	1,1
	35-49 ans	1 515		565	37,3	640	42,2	185	12,2	15	1,0	110	7,3	0	0,0
	50-64 ans	1 535		900	58,6	350	22,8	35	2,3	5	0,3	190	12,4	55	3,6
	65 ans et plus	730		385	52,7	45	6,2	50	6,8	0	0,0	255	34,9	0	0,0
	15 ans et plus	5 465		2 010	36,8	1 760	32,2	330	6,0	575	10,5	655	12,0	135	2,5
HOMMES	15-19 ans	505	100,0	0	0,0	5	1,0	0	0,0	485	96,0	5	1,0	10	2,0
	20-24 ans	420		5	1,2	75	17,9	0	0,0	225	53,6	65	15,5	50	11,9
	25-34 ans	870		110	12,6	490	56,3	15	1,7	80	9,2	145	16,7	30	3,4
	35-49 ans	1 575		465	29,5	690	43,8	70	4,4	25	1,6	275	17,5	50	3,2
	50-64 ans	1 835		950	51,8	415	22,6	60	3,3	30	1,6	370	20,2	10	0,5
	65 ans et plus	785		520	66,2	70	8,9	5	0,6	0	0,0	175	22,3	15	1,9
	15 ans et plus	6 010		2 005	33,4	1 760	29,3	150	2,5	860	14,3	1 015	16,9	220	3,7

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).



Les familles avec enfants à la maison

Le territoire de la CRÉ de la Baie-James affiche une proportion de familles avec enfants mineurs très semblable à celle de l'ensemble du Québec, de même qu'avec des enfants d'âge préscolaire. En effet, 40,6 % des familles comptent des enfants de 17 ans et moins à la maison et 16,6 %, des enfants d'âge préscolaire. Au Québec, 40,2 % des familles comptent des enfants de 17 ans et moins et 17,0 %, des enfants d'âge préscolaire. Contrairement à l'ensemble de la région du Nord-du-Québec, la proportion de familles monoparentales est plus faible sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James (11,3 %) que dans l'ensemble du Québec (16,6 % contre 24,7 % dans la région). De même, moins de femmes y sont à la tête de ces familles (71,9 %) que dans l'ensemble du Québec (76,0 %). Il faut retenir qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde à égalité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans ce contexte.

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents, soit 91,0 % des filles et 96,0 % des garçons. La situation familiale des 20 à 24 ans diverge davantage selon le sexe : 53,6 % des jeunes hommes mais seulement 30,4 % des jeunes femmes demeurent toujours chez leurs parents.

LES PERSONNES VIVANT SEULES, HORS FAMILLE OU DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS

Parmi la population de 15 ans et plus du territoire de la CRÉ de la Baie-James, 12,0 % des femmes et 16,9 % des hommes vivent seuls. La répartition des personnes seules se révèle toutefois fort différente selon l'âge et le sexe. À partir de 20 ans, la proportion de femmes seules atteint son minimum chez les 35 à

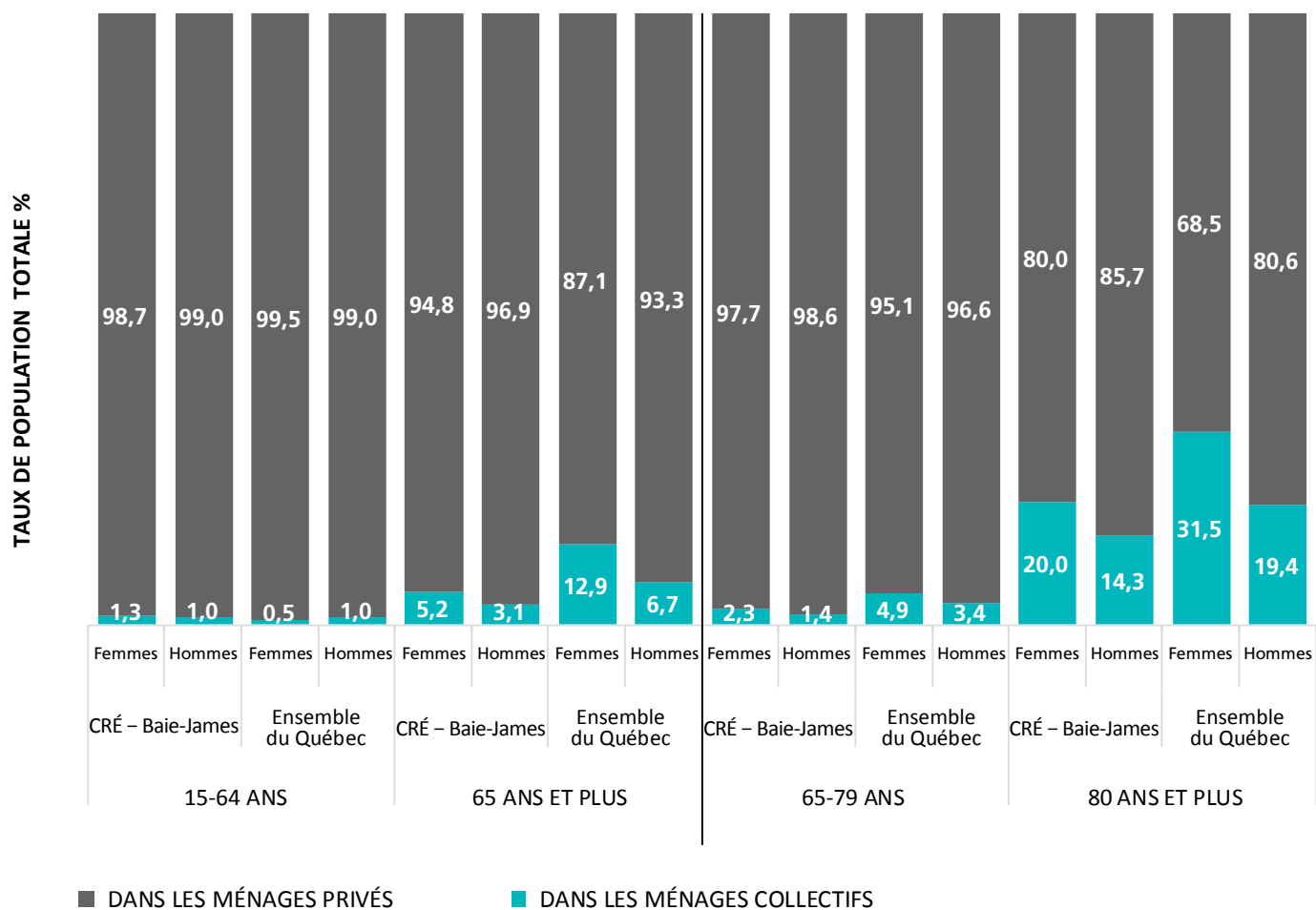
49 ans (7,3 %). Tout comme dans l'ensemble du Québec, la proportion de femmes de 65 ans et plus qui vivent seules dépasse de beaucoup celle des hommes : 60,0 % des Jamésiennes de 80 ans et plus vivent seules contre 27,8 % des Jamésiens du même groupe d'âge. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes et 24,5 % des hommes de ce groupe d'âge se trouvent dans cette situation.

Les personnes dans les familles, les personnes seules ou vivant avec d'autres se trouvent dans une habitation privée et font partie des ménages privés. Statistique Canada classe les autres personnes dans des ménages collectifs. Or, l'univers de l'ENM ne porte que sur les ménages privés, ce qui exclut donc d'office un segment important de la population âgée vivant dans les ménages collectifs. La grande majorité de la population de 15 à 64 ans vit dans les ménages privés. À partir de 65 ans, cependant, plus de gens habitent dans des résidences collectives, ce phénomène étant davantage marqué chez les femmes, et encore plus chez les 80 ans et plus. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, 1,3 % des femmes âgées de 15 à 64 ans et 5,2 % de celles qui sont âgées de 65 ans et plus vivent dans des ménages collectifs. De leur côté, les hommes qui résident dans les ménages collectifs représentent 1,0 % de ceux qui sont âgés de 15 à 64 ans et 3,1 % des 65 ans et plus du territoire. Dans l'ensemble du Québec, la population vivant dans les ménages collectifs ne correspond qu'à 0,5 % des femmes et à 1,0 % des hommes du groupe d'âge de 15 à 64 ans, mais à 12,9 % des Québécoises et à 6,7 % des Québécois du groupe d'âge de 65 ans et plus. On trouve une proportion plus importante de personnes vivant dans ce type de ménage au sein de la population âgée de 80 ans et plus : 20,0 % de ces femmes et 14,3 % de ces hommes en font partie sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, ce qui constitue des taux inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (31,5 % des Québécoises et 19,4 % des Québécois octogénaires, nonagénaires ou centenaires).



GRAPHIQUE 1.2

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS
SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

À l'encontre de l'ensemble des Québécoises, les femmes du territoire de la CRÉ de la Baie-James sont moins scolarisées que les hommes. La population y est beaucoup moins scolarisée que celle de l'ensemble du Québec. Fait singulier: le décrochage scolaire est plus élevé chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans que chez les jeunes hommes du même groupe d'âge du territoire. L'importance de remédier à cette problématique s'appuie sur le fait que le taux d'emploi des Jamésiennes augmente considérablement en fonction du niveau de scolarité qu'elles ont atteint, jusqu'à dépasser celui des Jamésiens ainsi que celui des Québécoises et des Québécois lorsqu'elles sont diplômées universitaires.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James⁶, le niveau de scolarisation se compare davantage à la réalité de régions du sud du Québec qu'à celle des deux autres territoires de la région du Nord-du-Québec où cela se révèle encore plus problématique. Il faut préciser que la région du Nord-du-Québec est celle où l'on trouve les plus hauts taux de population âgée de 15 ans et plus sans diplôme, soit 47,5 % des femmes en regard de 48,3 % des hommes. Par comparaison, 21,9 % des femmes et 22,5 % des hommes n'ont aucun diplôme dans l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne le territoire de la CRÉ de la Baie-James⁷ plus précisément, les femmes y sont moins scolarisées que les hommes : tous niveaux de scolarité confondus, 67,5 % des femmes et 69,2 % des hommes ont un diplôme en regard de 78,1 % des Québécoises et 77,5 % des Québécois.

Les Jamésiennes sont plus nombreuses que les Jamésiens à avoir obtenu un diplôme universitaire, soit 11,2 % comparativement à 7,8 %, ce qui représente des proportions très inférieures à l'ensemble du Québec (19,1 % des Québécoises en regard de 18,0 % des Québécois). La même proportion de femmes que d'hommes du territoire de la CRÉ de la Baie-James ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC), soit 14,0 %, alors que c'est le cas de 18,3 % des Québécoises et de 14,9 % des Québécois.

La proportion de Jamésiennes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) (16,3 %) est bien inférieure à celle des Jamésiens (30,1 %). À ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines, ce qui pourrait bien expliquer cet écart, lequel est aussi notable à l'échelle québécoise où 12,5 % des femmes et 20,0 % des hommes ont obtenu un DEP.

L'analyse de la situation par groupe d'âge permet de constater que la proportion la plus élevée de personnes du territoire de la CRÉ de la Baie-James titulaires d'un diplôme se trouve chez les femmes de 25 à 34 ans (88,3 % en regard de 84,7 % des hommes). C'est dans ce groupe d'âge que le taux de

diplomation universitaire est à son plus haut niveau chez les femmes, soit 23,4 % contre 15,8 % chez les hommes. Chez les Jamésiens, c'est parmi les 20 à 24 ans que se trouve la plus forte proportion de diplomation, tous niveaux de scolarité confondus, soit 89,2 % comparativement à 86,4 % chez les Jamésiennes du même groupe d'âge. C'est au sein du même groupe d'âge que les hommes ont le plus haut taux d'obtention d'un DEC, soit 36,1 % en comparaison de 19,8 % chez les femmes. Enfin, les jeunes de 15 à 19 ans ainsi que les personnes de 65 ans et plus, peu importe leur sexe, présentent les plus fortes proportions de personnes sans diplôme.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). Chez les 15 à 24 ans du territoire de la CRÉ de la Baie-James⁸, proportionnellement plus de jeunes femmes (8,5 %) que de jeunes hommes (6,8 %) étaient sans diplôme et n'avaient pas fréquenté l'école en 2010-2011. Au Québec, on observe la tendance contraire : le taux de décrochage atteint 6,7 % chez les jeunes Québécoises et 11,4 % chez les jeunes Québécois de ce groupe d'âge. À noter que la région du Nord-du-Québec enregistre les taux de décrochage scolaire les plus élevés au Québec (37,5 % des Nord-Québécoises et 38,3 % des Nord-Québécois de 15 à 24 ans), ce qui s'éloigne de la réalité du territoire de la CRÉ de la Baie-James.

Tout comme dans l'ensemble du Québec, tant dans la région du Nord-du-Québec que sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, c'est parmi les 20 à 24 ans que la situation se révèle la plus préoccupante, et ce, peu importe le sexe. Ainsi, 11,1 % des Jamésiennes et 9,6 % des Jamésiens de ce groupe d'âge n'ont pas de diplôme et ne fréquentent pas l'école en 2010-2011, alors que c'est le cas de 45,8 % des Nord-Québécoises et de 48,9 % des Nord-Québécois. Au Québec, 7,9 % des jeunes femmes et 14,0 % des jeunes hommes de 20 à 24 ans sont dans cette situation.

6 Voir la note 1.

7 Le taux global de non-réponse (TGN) pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James s'établissant à 33,9 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

8 Le TGN pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James s'établissant à 33,9 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'Enquête nationale auprès des ménages.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625	21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1		
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525	22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0		
NORD-DU-QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	1 755	1 465	240	20	25	0	0	100,0	83,5	13,7	1,1	1,4	0,0	0,0	
20-24 ANS	1 605	850	475	100	140	0	40		53,0	29,6	6,2	8,7	0,0	2,5	
25-34 ANS	3 195	1 050	645	435	520	85	455		32,9	20,2	13,6	16,3	2,7	14,2	
35-44 ANS	2 730	950	410	415	495	110	350		34,8	15,0	15,2	18,1	4,0	12,8	
45-54 ANS	2 600	985	380	480	345	115	290		37,9	14,6	18,5	13,3	4,4	11,2	
55-64 ANS	1 695	765	280	205	135	90	225		45,1	16,5	12,1	8,0	5,3	13,3	
65 ANS ET PLUS	1 345	1 020	85	85	75	50	35		75,8	6,3	6,3	5,6	3,7	2,6	
15 ANS ET PLUS	14 920	7 080	2 510	1 740	1 735	450	1 405	47,5	16,8	11,7	11,6	3,0	9,4		
HOMMES															
15-19 ANS	1 880	1 630	185	35	25	0	0	100,0	86,7	9,8	1,9	1,3	0,0	0,0	
20-24 ANS	1 615	855	285	220	195	20	40		52,9	17,6	13,6	12,1	1,2	2,5	
25-34 ANS	3 050	1 185	430	790	360	20	270		38,9	14,1	25,9	11,8	0,7	8,9	
35-44 ANS	2 980	1 135	385	875	315	50	225		38,1	12,9	29,4	10,6	1,7	7,6	
45-54 ANS	2 580	915	240	765	405	75	185		35,5	9,3	29,7	15,7	2,9	7,2	
55-64 ANS	1 835	770	265	465	135	60	145		42,0	14,4	25,3	7,4	3,3	7,9	
65 ANS ET PLUS	1 340	905	90	230	60	20	45		67,5	6,7	17,2	4,5	1,5	3,4	
15 ANS ET PLUS	15 285	7 385	1 875	3 380	1 500	240	905	48,3	12,3	22,1	9,8	1,6	5,9		
CRÉ DE LA BAIE-JAMES															
FEMMES															
15-19 ANS	360	205	120	0	25	0	0	100,0	56,9	33,3	0,0	6,9	0,0	0,0	
20-24 ANS	405	55	185	50	80	0	35		13,6	45,7	12,3	19,8	0,0	8,6	
25-34 ANS	985	115	185	200	195	60	230		11,7	18,8	20,3	19,8	6,1	23,4	
35-44 ANS	870	210	140	150	170	50	150		24,1	16,1	17,2	19,5	5,7	17,2	
45-54 ANS	1 255	355	255	285	175	55	140		28,3	20,3	22,7	13,9	4,4	11,2	
55-64 ANS	850	335	220	130	60	35	65		39,4	25,9	15,3	7,1	4,1	7,6	
65 ANS ET PLUS	750	500	75	60	65	40	0		66,7	10,0	8,0	8,7	5,3	0,0	
15 ANS ET PLUS	5 475	1 780	1 180	895	765	235	615	32,5	21,6	16,3	14,0	4,3	11,2		
HOMMES															
15-19 ANS	465	315	110	20	30	0	0	100,0	67,7	23,7	4,3	6,5	0,0	0,0	
20-24 ANS	415	45	65	105	150	0	30		10,8	15,7	25,3	36,1	0,0	7,2	
25-34 ANS	980	150	145	350	170	0	155		15,3	14,8	35,7	17,3	0,0	15,8	
35-44 ANS	1 020	205	190	400	110	20	100		20,1	18,6	39,2	10,8	2,0	9,8	
45-54 ANS	1 235	260	120	450	270	45	90		21,1	9,7	36,4	21,9	3,6	7,3	
55-64 ANS	995	370	190	280	60	20	65		37,2	19,1	28,1	6,0	2,0	6,5	
65 ANS ET PLUS	810	475	70	170	40	20	20		58,6	8,6	21,0	4,9	2,5	2,5	
15 ANS ET PLUS	5 925	1 825	895	1 785	830	120	460	30,8	15,1	30,1	14,0	2,0	7,8		

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi en fonction du dernier diplôme obtenu, on constate un lien direct entre le niveau de scolarité atteint et l'emploi occupé par les femmes, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur leur accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes

pour obtenir un taux d'emploi comparable. Aussi, bien que le taux d'emploi des Québécois reste à ce jour plus élevé que celui des Québécoises, tous groupes d'âge confondus, l'écart de ce taux entre les sexes s'atténue en fonction du niveau de scolarité atteint, celles qui sont sans diplôme ou peu scolarisées demeurant plus pénalisées que les hommes quand il est question d'accès à l'emploi.

Dans la région du Nord-du-Québec, le taux d'emploi des femmes sans diplôme est supérieur à la moyenne des Québécoises (46,0 % contre 38,3 %). De plus, à l'encontre de

TABLEAU 2.2

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME
ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011**

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
NORD-DU-QUÉBEC						
15-24 ANS	3 360	1 260	37,5	3 490	1 335	38,3
15-19 ANS	1 755	525	29,9	1 880	545	29,0
20-24 ANS	1 605	735	45,8	1 615	790	48,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
15-24 ANS	765	65	8,5	885	60	6,8
15-19 ANS	360	0	0,0	465	20	4,3
20-24 ANS	405	45	11,1	415	40	9,6

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT
DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC,
RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011**

NORD-DU-QUÉBEC					CRÉ DE LA BAIE-JAMES				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
FEMMES		HOMMES			FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI		POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
NOMBRE	%	NOMBRE	%		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL												
15-19 ANS	1 755	32,7	1 880	27,1	360	48,6	465	45,7	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	1 605	52,0	1 615	53,3	405	61,7	415	78,3	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	3 195	67,8	3 050	68,0	985	75,6	980	80,1	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	2 730	76,6	2 980	72,0	870	82,7	1 020	81,9	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	2 600	74,0	2 580	76,4	1 255	70,5	1 235	82,2	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	1 695	51,0	1 835	60,8	850	38,6	995	57,5	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	13 575	62,4	13 945	62,2	4 725	65,7	5 115	73,3	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
AUCUN DIPLOME												
15-19 ANS	1 465	30,6	1 630	24,5	205	56,1	315	46,8	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	850	43,5	855	40,4	55	81,8	45	66,7	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	1 050	45,2	1 185	49,2	115	26,1	150	50,0	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	950	64,4	1 135	55,9	210	73,8	205	59,5	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	985	62,4	915	63,7	355	54,9	260	76,5	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	765	34,9	770	48,7	335	20,6	370	48,0	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	6 060	46,0	6 480	44,9	1 280	47,3	1 350	55,9	443 760	38,3	529 420	52,3
DES*												
15-19 ANS	240	50,0	185	44,7	120	45,8	110	36,4	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	475	54,7	285	56,1	185	47,2	65	69,2	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	645	72,9	430	69,8	185	89,2	145	82,1	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	410	73,2	385	71,4	140	63,0	190	71,1	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	380	72,7	240	77,1	255	72,5	120	76,0	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	280	46,4	265	75,5	220	43,2	190	74,4	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	2 425	63,7	1 785	67,8	1 105	61,1	825	69,7	602 570	62,4	552 505	70,0
DEP**												
15-19 ANS	20	40,0	35	28,6	---				6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	100	65,0	220	70,5	50	72,7	105	86,4	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	435	70,5	790	82,3	200	77,5	350	94,4	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	415	81,9	875	78,3	150	80,0	400	86,2	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	480	70,5	765	77,8	285	57,9	450	80,0	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	205	61,0	465	59,1	130	50,0	280	55,4	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	1 655	71,6	3 150	74,9	835	67,1	1 615	80,5	370 625	74,8	547 285	79,9
DEC***												
15-19 ANS	25	0,0	25	60,0	---				20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	140	69,0	195	75,0	80	75,0	150	76,7	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	520	86,7	360	91,7	195	97,4	170	97,1	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	495	86,7	315	91,9	170	88,6	110	95,5	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	345	87,0	405	92,6	175	88,2	270	92,6	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	135	73,1	135	70,4	60	58,3	60	58,3	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	1 660	84,0	1 440	86,8	700	86,4	790	88,0	546 070	78,3	431 985	81,0
CERTIFICAT												
15-19 ANS	---				---				1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	---				---				10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	85	70,6	20	100,0	---				26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	110	81,8	50	100,0	---				30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	115	95,7	75	80,0	55	100,0	45	87,5	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	90	68,4	60	66,7	---				34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	400	83,8	220	86,4	195	82,1	100	95,0	141 360	74,0	102 960	78,2
DIPLOME UNIVERSITAIRE												
15-19 ANS	---				---				270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	40	88,9	40	87,5	---				36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	455	85,9	270	74,1	230	73,9	155	59,4	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	350	92,8	225	100,0	150	96,7	100	100,0	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	290	96,6	185	94,6	140	100,0	90	94,1	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	225	82,2	145	89,7	65	83,3	65	84,6	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	1 370	89,8	860	87,8	615	87,0	440	81,8	581 685	81,0	494 990	83,4

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



ce qui se passe au Québec, il est supérieur à celui des Nord-Québécois (44,9 %), ce dernier étant inférieur à celui des Québécois (52,3 %). Lorsqu'elles ont un diplôme d'études secondaires (DES), le taux d'emploi des femmes de la région augmente, mais il s'écarte de quelques points de celui des hommes (63,7 % en regard de 67,8 %). Avec l'obtention d'un DEP, puis d'un DEC, le taux d'emploi des femmes de la région continue d'augmenter, alors que l'écart qui les sépare de celui des hommes rétrécit, tout en dépassant les moyennes québécoises dans ce dernier cas. Le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme universitaire se révèle à son plus haut niveau chez les deux sexes, cette fois à l'avantage des Nord-Québécoises (89,8 % comparativement à 87,8 %), soit des taux d'emploi supérieurs à ceux du Québec qui sont respectivement de 81,0 % et de 83,4 %. Dans le groupe des 35 à 44 ans de la région du Nord-du-Québec, ce taux atteint 92,8 % chez les femmes contre 100,0 % chez les hommes en comparaison de 86,5 % chez les Québécoises par rapport à 89,9 % chez les Québécois.

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James⁹, le taux d'emploi des femmes sans diplôme (47,3 %), inférieur à celui des hommes (55,9 %), est supérieur à la moyenne des Québécoises (38,3 %). Le taux d'emploi des Jamésiennes va en augmentant, mais sans que l'écart qui le sépare de celui des Jamésiens ne diminue, lorsqu'elles ont un DES (61,1 % en regard de 69,7 %) ou un DEP (67,1 % comparativement à 80,5 %). Ce n'est que lorsqu'elles sont titulaires d'un DEC que l'écart séparant leur taux d'emploi de celui des hommes se rétrécit de 1,6 point de pourcentage (86,4 % contre 88,0 %) : ce sont là des résultats qui dépassent les moyennes québécoises (78,3 % en regard de 81,0 %). L'obtention d'un diplôme universitaire fait grimper le taux d'emploi des Jamésiennes à 87,0 %, bien au-dessus de la moyenne des Québécoises (81,0 %) et du taux d'emploi des Jamésiens (81,8 %), lequel est inférieur à celui des Québécois (83,4 %). Dans le groupe des 45 à 54 ans du territoire de la CRÉ de la Baie-James, ce taux atteint 100,0 % chez les femmes contre 94,1 % chez les hommes, dépassant ainsi les moyennes enregistrées à l'échelle nationale (88,8 % chez les Québécoises par rapport à 91,5 % chez les Québécois).

9 Le TGN pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James s'établissant à 33,9 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'Enquête nationale auprès des ménages.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En comparaison de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, une plus grande partie de l'économie du territoire de la CRÉ de la Baie-James repose sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles, secteurs où les femmes sont fortement minoritaires. La main-d'œuvre féminine se trouve donc concentrée dans les industries de services de façon plus importante qu'au Québec. En outre, les travailleuses jamésiennes exercent un nombre plus restreint de professions que leurs homologues masculins, et ce, également de manière plus prononcée que dans l'ensemble du Québec. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, un pourcentage deux fois plus élevé de travailleuses que de travailleurs occupent un emploi à temps partiel. Enfin, l'entrepreneuriat sur ce territoire, bien qu'il soit moins développé qu'il ne l'est dans l'ensemble du Québec – constat qui s'étend à l'ensemble de la région du Nord-du-Québec –, regroupe toutefois des proportions plus importantes d'entreprises ayant du personnel que dans l'ensemble du Québec, peu importe le sexe des propriétaires.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Chez les femmes du territoire de la CRÉ de la Baie-James¹⁰, le taux d'emploi atteint 57,6 %¹¹ lors de la tenue de l'ENM de 2011, soit 7,1 points de pourcentage de moins que celui des hommes (64,7 %). Ces taux sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, soit 56,5 % chez les femmes contre 63,5 % chez les hommes, mais l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin du territoire de la CRÉ de la Baie-James se révèle semblable à celui que l'on note dans l'ensemble du Québec (7,0 points de pourcentage).

En 2011, le taux de chômage des Jamésiennes atteint 7,6 % comparativement à 12,8 % chez les Jamésiens. Cette contradiction apparente démontre à quel point le taux d'activité, nettement plus faible chez les femmes (62,2 %) que chez les hommes (74,3 %), camoufle l'accès difficile au marché du travail que connaissent les femmes. Si, pour pallier le biais introduit par le taux d'activité plus faible des femmes, on le ramenait à celui des hommes, le taux de chômage des Jamésiennes atteindrait 22,5 %¹². Outre les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA BAIE-JAMES, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	15-19 ANS	360	52,8	48,6	7,9	465	55,3	45,7	17,3
	20-24 ANS	405	80,2	61,7	21,5	415	86,7	78,3	9,7
	25-34 ANS	985	82,2	75,6	8,0	980	94,9	80,1	15,1
	35-44 ANS	870	87,9	82,7	5,3	1 020	96,6	81,9	15,2
	45-54 ANS	1 255	72,9	70,5	3,8	1 235	89,9	82,2	8,6
	55-64 ANS	850	41,5	38,6	7,0	995	63,0	57,5	7,9
	65 ANS ET PLUS	750	6,7	6,0	0,0	810	16,1	10,6	38,5
	15 ANS ET PLUS	5 475	62,2	57,6	7,6	5 925	74,3	64,7	12,8

Source : Statistique Canada (2013).

10 Voir la note 1.

11 Le TGN pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James s'établissant à 33,9 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

12 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des hommes à celui des femmes.



travail», le taux de chômage ne tient pas compte d'autres formes de sous-emploi souvent plus importantes pour les femmes que pour les hommes, telles que le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre.

Le taux d'emploi féminin atteint son maximum chez les 35 à 44 ans, tant sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James (82,7 %) que dans l'ensemble du Québec (80,0 %). De leur côté, les Jamésiens affichent le taux d'emploi le plus élevé chez les 45 à 54 ans (82,2 %), tandis que les Québécois plafonnent lorsqu'ils sont âgés de 35 à 44 ans (85,6 %). Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, les jeunes de 15 à 19 ans des deux sexes, les hommes de 20 à 24 ans et les femmes de 35 à 44 ans obtiennent des taux d'emploi supérieurs à ceux qui sont enregistrés pour le Québec.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Les Jamésiennes ont moins souvent occupé un emploi (68,3 %) que les Jamésiens (77,7 %) au cours de l'année précédant l'ENM. En outre, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. Les facteurs qui influent sur la qualité des emplois, notamment la stabilité d'emploi et le statut de travail, diffèrent selon le sexe. Ainsi, parmi la population active expérimentée, une proportion moindre de Jamésiennes que de Jamésiens a travaillé à temps plein toute l'année (44,1 % en comparaison de 45,5 %). De même, proportionnellement moins de Jamésiennes que de Jamésiens ayant travaillé en 2010 sont toujours en emploi en mai 2011 (53,8 % en regard de 63,4 %).

Les femmes occupent plus souvent que les hommes des postes à temps partiel. En 2010, sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, 19,5 % des femmes de 15 ans et plus travaillent à temps partiel contre 9,8 % des hommes. Ainsi, une part plus importante de Jamésiennes que de Québécoises (16,7 %) travaillent à temps partiel, alors que les Jamésiens travaillent moins fréquemment à temps partiel que les Québécois (10,8 %). Ce statut de travail est majoritaire chez les plus jeunes Québécoises et Québécois, mais les Jamésiennes de 15 à 24 ans se distinguent par un taux d'emploi à temps partiel très inférieur à celui de l'ensemble du Québec, soit 34,6 % contre 42,9 %. Toutefois, pour ce groupe d'âge, la proportion de Jamésiennes travaillant à temps partiel demeure supérieure à celle des Jamésiens (24,3 %). Et cette réalité s'observe dans tous les autres groupes d'âge de moins de 65 ans. Chez les 25 ans et plus cependant,

la différence par rapport à l'ensemble du Québec s'inverse, les Jamésiennes de 25 à 64 ans travaillant plus souvent à temps partiel que les Québécoises. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le taux minimal est noté chez les femmes de 45 à 54 ans (17,1 %), alors que les hommes l'atteignent dans le groupe d'âge des 35 à 44 ans (2,9 %). Dans la population de 15 à 64 ans de l'ensemble du Québec, ce taux est à son minimum chez les 45 à 54 ans, tant pour les femmes (13,1 %) que pour les hommes (4,7 %).

Parallèlement, une partie de la population du territoire de la CRÉ de la Baie-James est totalement absente du marché du travail. En effet, en mai 2011, 27,3 % des Jamésiennes ne cherchent pas de travail et n'ont pas travaillé au cours de l'année précédente, alors que c'est le cas de 20,2 % des Jamésiens. Exception faite du groupe des 15 à 24 ans, le taux de femmes qui sont hors du marché du travail est toujours beaucoup plus élevé que celui des hommes sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Or, le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité et l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

L'augmentation de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagnée d'une diversification de leurs choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle selon le sexe. Les travailleuses se concentrent dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les travailleurs. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les Jamésiennes regroupent 52,4 % des femmes ayant travaillé pendant l'année contre 41,4 % des Québécoises, alors que les 15 principales professions exercées par les Jamésiens réunissent 42,4 % de la main-d'œuvre masculine en regard de 26,1 % des Québécois.

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, la profession exercée par le plus de femmes est celle de caissière. Puis viennent, par ordre d'importance, les professions suivantes : adjointe administrative, agente d'administration, cuisinière et vendeuse dans le commerce de détail. L'ensemble de ces 5 professions



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	15-24 ANS	83,7	52,9	34,6	31,4	12,4	76,8	57,1	24,3	19,8	16,4
	25-54 ANS	83,6	69,9	18,0	13,7	10,5	95,7	80,2	7,9	15,3	2,9
	25-34 ANS	80,7	61,9	17,8	18,8	5,1	98,5	80,1	11,7	19,4	0,0
	35-44 ANS	90,8	80,5	20,1	9,8	6,9	95,6	80,9	2,9	14,2	2,5
	45-54 ANS	80,5	68,9	17,1	12,0	17,5	93,5	80,6	8,5	13,0	4,9
	55-64 ANS	51,8	37,1	24,1	12,9	44,7	66,8	57,8	4,5	9,0	32,2
	65 ANS ET PLUS	6,7	6,0	30,0	0,0	92,7	20,4	9,9	8,6	10,5	79,0
	15 ANS ET PLUS	68,3	53,8	19,5	14,4	27,3	77,7	63,4	9,8	14,3	20,2

Source : Statistique Canada (2013).



regroupe 24,7 % de la main-d'œuvre féminine du territoire de la CRÉ de la Baie-James. Au Québec, les professions suivantes sont les plus exercées par les femmes : adjointe administrative, vendeuse dans le commerce de détail, caissière, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance et, finalement, infirmière. Leur effectif compte pour 21,1 % de la main-d'œuvre féminine québécoise.

Les 5 professions exercées par le plus de Jamésien(ne)s sont les suivantes : mineur d'extraction et de préparation, mines souterraines, conducteur d'équipement lourd (sauf les grues), conducteur de camions de transport, manœuvre dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois et, enfin, directeur dans le commerce de détail et de gros. Ces 5 professions regroupent 19,7 % de la main-d'œuvre masculine. À noter que 4 de ces 5 professions sont en rapport avec les industries de transformation ainsi qu'avec les industries de l'extraction des ressources naturelles et ont un taux de masculinité de 100,0 %. Par ailleurs, plus de Jamésien(ne)s que de Québécois(e)s accèdent à la direction des commerces, alors qu'il y a davantage de femmes dans le domaine de la vente.

Parmi les 15 principales professions exercées par le plus de Québécois(e)s, 11 sont à prédominance féminine, leur effectif comportant au moins 66 % de femmes. En outre, le taux de féminité de ces 15 professions est plus élevé sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James (80,8 %) que celui qui est enregistré pour les 15 principales professions exercées par les femmes dans l'ensemble du Québec (75,0 %). Sous un autre angle, les femmes du territoire de la CRÉ de la Baie-James accèdent peu aux professions traditionnellement masculines : ainsi, 12 des 15 principales professions exercées par les hommes sont à prédominance masculine.

Dans le cas des 15 principales professions exercées par les Québécois(e)s, le revenu moyen d'emploi des femmes (22 385 \$) s'y révèle très inférieur à celui des hommes (46 497 \$), de sorte que les premières ne disposent que de 48,1 % du revenu moyen d'emploi des seconds. Cette disparité du revenu moyen d'emploi entre les sexes est bien plus importante sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James qu'elle ne l'est dans l'ensemble du Québec (64,0 %). Qui plus est, le revenu moyen d'emploi des Québécois(e)s qui travaillent dans l'une des 15 principales professions exercées par des hommes (22 385 \$) est nettement inférieur à celui des Québécois(e)s présentes au sein des 15 principales professions exercées par des femmes (30 652 \$), constat qui est le même que dans l'ensemble du Québec (20 299 \$ contre 26 806 \$). Par ailleurs, les Québécoises comme les Québécois(e)s qui travaillent dans 15 des principales professions exercées par des hommes le font en moyenne moins souvent à temps plein que ces derniers. Ainsi, force est de constater que les inégalités du marché du travail selon le sexe ne sont pas le résultat de la division traditionnelle des emplois. Même dans les 15 principales professions qu'elles exercent, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes les exerçant. Dans ces professions, leur revenu moyen d'emploi n'équivaut qu'à 74,2 % de celui des Québécois(e)s (en comparaison de 83,1 % au Québec).

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Le secteur des services emploie 69,0 % de la main-d'œuvre expérimentée du territoire de la CRÉ de la Baie-James, dont une majorité de femmes (58,7 %). Ce secteur est de loin le principal employeur des femmes, puisque 92,6 % de la main-d'œuvre féminine y travaille, proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (89,9 %). Parmi les sous-secteurs d'activité des services, celui des soins de santé et assistance sociale est le plus grand employeur de la main-d'œuvre féminine (26,0 %) du territoire de la CRÉ de la Baie-James. Regroupant 17,2 % de la main-d'œuvre féminine de ce territoire, le commerce de détail arrive au 2^e rang, suivi de l'hébergement et des services de restauration (11,4 %) puis des services d'enseignement (10,4 %). Dans l'ensemble du Québec, selon l'ordre d'importance, le secteur des soins de santé et assistance sociale emploie 20,5 % de la main-d'œuvre féminine, celui du commerce de détail, 13,7 %, les services d'enseignement, 10,4 % et les administrations publiques, 7,6 %. La main-d'œuvre féminine se trouve donc concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activité, et ce, de façon plus marquée sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que dans l'ensemble du Québec. En effet, quatre sous-secteurs regroupent 65,0 % de la main-d'œuvre féminine du territoire jamésien contre 52,2 % dans l'ensemble du Québec.

Dans l'ensemble de la région du Nord-du-Québec, le secteur primaire génère 6,8 % des emplois en comparaison de 3,4 % pour le Québec, alors que, sur le seul territoire de la CRÉ de la Baie-James, les industries primaires emploient 11,1 % de la main-d'œuvre totale. La part de l'emploi qui ne regarde que l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est de 7,3 %. Au Québec, ce sous-secteur ne constitue que 0,5 % de l'emploi total. Les industries de la transformation, quant à elles, occupent 20,1 % de l'emploi sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James en comparaison de 12,0 % pour toute la région du Nord-du-Québec et de 17,6 % dans l'ensemble du Québec. Toutefois, la présence des femmes au sein des industries primaires et de transformation se révèle très faible. Ainsi, le taux de féminité des industries de la transformation n'atteint que 10,6 % sur le territoire jamésien, soit nettement moins que dans l'ensemble du Québec (22,4 %). Plus précisément, le taux de féminité de l'industrie de la fabrication de produits en bois n'atteint que 6,9 %, alors que cet employeur fournit du travail à 2,1 % des travailleuses jamésiennes contre 21,7 % des travailleurs jamésien(ne)s. Par comparaison, au Québec, l'industrie de la fabrication de produits en bois ne procure de l'emploi qu'à 0,3 % des travailleuses, mais le taux de féminité y atteint 15,8 %. Du côté de la construction cependant, le taux de féminité de l'industrie est plus élevé sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James (18,3 %) que dans l'ensemble du Québec (11,7 %), avec comme conséquence que la part de l'emploi féminin y est



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011**

	CRÉ DE LA BAIE-JAMES							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES				HOMMES			FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
CAISSIÈRES	190	5,6	100,0	18,4	13 334	---	---	21,2	11 722	17,6	11 867
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	185	5,5	100,0	56,8	33 146	---	---	57,4	31 573	54,7	38 936
AGENTES D'ADMINISTRATION	165	4,9	89,2	57,6	42 275	---	---	63,4	41 149	67,8	58 723
CUISINIÈRES	150	4,4	57,7	23,3	21 002	31,8	20 285	40,1	17 672	39,9	18 394
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	145	4,3	64,4	34,5	17 205	37,5	---	30,4	16 193	43,9	26 890
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	140	4,1	100,0	50,0	24 586	---	---	48,3	24 104	46,2	27 381
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	125	3,7	89,3	28,0	54 522	---	---	48,2	50 147	58,0	58 444
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	125	3,7	100,0	24,0	27 224	---	---	44,7	24 647	51,1	30 965
ENSEIGNANTES AU NIVEAU SECONDAIRE	100	3,0	80,0	50,0	60 603	---	---	63,7	47 431	69,5	55 160
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	90	2,7	100,0	66,7	52 214	---	---	60,2	44 121	68,2	49 824
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	85	2,5	65,4	35,3	9 323	---	---	34,5	17 036	46,7	23 725
PROFESSIONNELLES EN PUBLICITÉ, EN MARKETING ET EN RELATIONS PUBLIQUES	70	2,1	100,0	0,0	33 431	---	---	58,3	44 074	60,6	53 019
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	70	2,1	100,0	35,7	17 179	---	---	28,8	15 841	32,2	20 070
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	65	1,9	34,2	76,9	36 495	40,0	68 530	69,9	33 178	75,2	51 794
TRAVAILLEUSES DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	65	1,9	100,0	38,5	28 320	---	---	49,5	30 955	53,6	34 027
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	1 770	52,4	80,8	39,3	30 652	32,1	41 293	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				46,6		6,8		37,5		6,8	
RATIO FEMMES/HOMMES %				122,2	74,2			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	3 380	100,0	43,7	44,1	32 907	45,5	49 821	49,7	33 637	56,4	45 794

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011**

	CRÉ DE LA BAIE-JAMES							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
											NOMBRE
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
MINEURS D'EXTRACTION ET DE PRÉPARATION, MINES SOUTERRAINES	305	7,0	100,0	37,7	75 290	---	---	51,8	73 619	44,4	52 696
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	155	3,6	100,0	48,4	55 650	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	145	3,3	100,0	27,6	43 988	---	---	58,8	36 935	42,0	29 689
MANOEUVRES DANS LE TRAITEMENT DES PÂTES ET PAPIERS ET LA TRANSFORMATION DU BOIS	130	3,0	100,0	26,9	40 222	---	---	49,5	33 061	39,0	24 859
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	125	2,9	65,8	40,0	68 530	76,9	---	75,2	51 794	69,9	33 178
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	115	2,6	79,3	34,8	14 952	---	---	28,9	15 179	43,2	17 126
CUISINIER	110	2,5	42,3	31,8	20 285	23,3	21 002	39,9	18 394	40,1	17 672
CLASSEURS DE BOIS D'OEUVRE ET AUTRES VÉRIFICATEURS ET CLASSEURS DANS LA TRANSFORMATION DU BOIS	110	2,5	100,0	22,7	58 627	---	---	52,8	35 221	46,9	24 998
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	105	2,4	84,0	42,9	25 275	---	---	52,4	27 860	41,5	21 805
MÉCANICIENS DE CHANTIER ET MÉCANICIENS INDUSTRIELS	105	2,4	100,0	57,1	57 298	---	---	66,5	52 250	68,2	42 372
MÉCANICIENS DE CENTRALES ET OPÉRATEURS DE RÉSEAUX ÉNERGIQUES	100	2,3	100,0	90,0	63 222	---	---	73,9	65 440	74,0	49 856
AGENTS DE SÉCURITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ	90	2,1	81,8	16,7	17 292	---	---	51,1	28 659	39,2	23 904
OPÉRATEURS DE MACHINES À SCIER DANS LES SCIERIES	90	2,1	100,0	33,3	44 994	---	---	54,7	33 570	48,8	23 915
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	85	1,9	100,0	11,8	19 364	---	---	28,2	30 170	27,1	20 195
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	80	1,8	35,6	37,5	20 174	34,5	17 205	43,9	26 890	30,4	16 193
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	1 850	42,4	81,1	37,6	46 497	31,4	22 385	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				35,0		9,1		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						83,6	48,1			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	4 360	100,0	56,3	45,5	49 821	44,1	32 907	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2010 ET 2011**

	CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	3 380	100,0	4 360	100,0	7 735	100,0	43,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	70	2,1	765	17,5	855	11,1	8,2
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	15	0,4	135	3,1	155	2,0	9,7
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	55	1,6	505	11,6	565	7,3	9,7
SERVICES PUBLICS	0	0,0	125	2,9	135	1,7	0,0
TRANSFORMATION	165	4,9	1 390	31,9	1 555	20,1	10,6
CONSTRUCTION	85	2,5	380	8,7	465	6,0	18,3
FABRICATION	80	2,4	1 010	23,2	1 090	14,1	7,3
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	70	2,1	945	21,7	1 010	13,1	6,9
SERVICES	3 130	92,6	2 210	50,7	5 335	69,0	58,7
COMMERCE DE GROS	10	0,3	65	1,5	80	0,0	12,5
COMMERCE DE DÉTAIL	580	17,2	540	12,4	1 125	14,5	51,6
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	75	2,2	165	3,8	245	3,2	30,6
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	10	0,3	55	1,3	60	0,8	16,7
FINANCE ET ASSURANCES	120	3,6	15	0,3	135	1,7	88,9
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	0	0,0	30	0,7	30	0,4	0,0
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	75	2,2	100	2,3	170	2,2	44,1
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	85	2,5	135	3,1	220	2,8	38,6
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	350	10,4	135	3,1	490	6,3	71,4
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	880	26,0	240	5,5	1 115	14,4	78,9
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	60	1,8	40	0,9	100	1,3	0,0
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	385	11,4	235	5,4	615	8,0	62,6
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	175	5,2	170	3,9	345	4,5	50,7
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	325	9,6	285	6,5	605	7,8	53,7



TABEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



également plus importante que dans l'ensemble du Québec (2,5 % en regard de 1,4 %). Enfin, sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le taux de féminité des industries primaires, lequel se situe à 8,2 % en comparaison de 25,1 % au Québec, ne fait pas meilleure figure que celui des industries de la transformation. Ainsi, le taux de féminité de l'extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole de gaz sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James atteint 9,7 %, ce qui se révèle inférieur à celui de l'ensemble du Québec (13,1 %). La situation est déplorable du côté des services publics puisque le taux de féminité sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James y est nul comparativement à 27,4 % dans l'ensemble du Québec.

L'ENTREPRENEURIAT

Tout comme c'est le cas pour la région de la Côte-Nord, celle du Nord-du-Québec se classe parmi les plus faibles au Québec quant à sa part de travail autonome dans la population active, alors que la grande majorité des travailleuses et des travailleurs autonomes de la région se trouve sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Les propriétaires d'entreprises, toutes catégories confondues, comptent pour 6,8 % de la population active féminine et pour 5,4 % de la population active masculine. Dans l'ensemble du Québec, les propriétaires d'entreprises correspondent à 7,5 % de la population active féminine et à 12,1 % de la population active masculine.

TABLEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE ET LA PRÉSENCE DE PERSONNEL, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA BAIE-JAMES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
POPULATION ACTIVE	3 405	100,0	---	4 405	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	230	6,8	100,0	240	5,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	70	2,1	30,4	150	3,4	62,5
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	140	4,1	60,9	170	3,9	70,8
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	95	2,8	41,3	70	1,6	29,2

Source : Statistique Canada (2013).



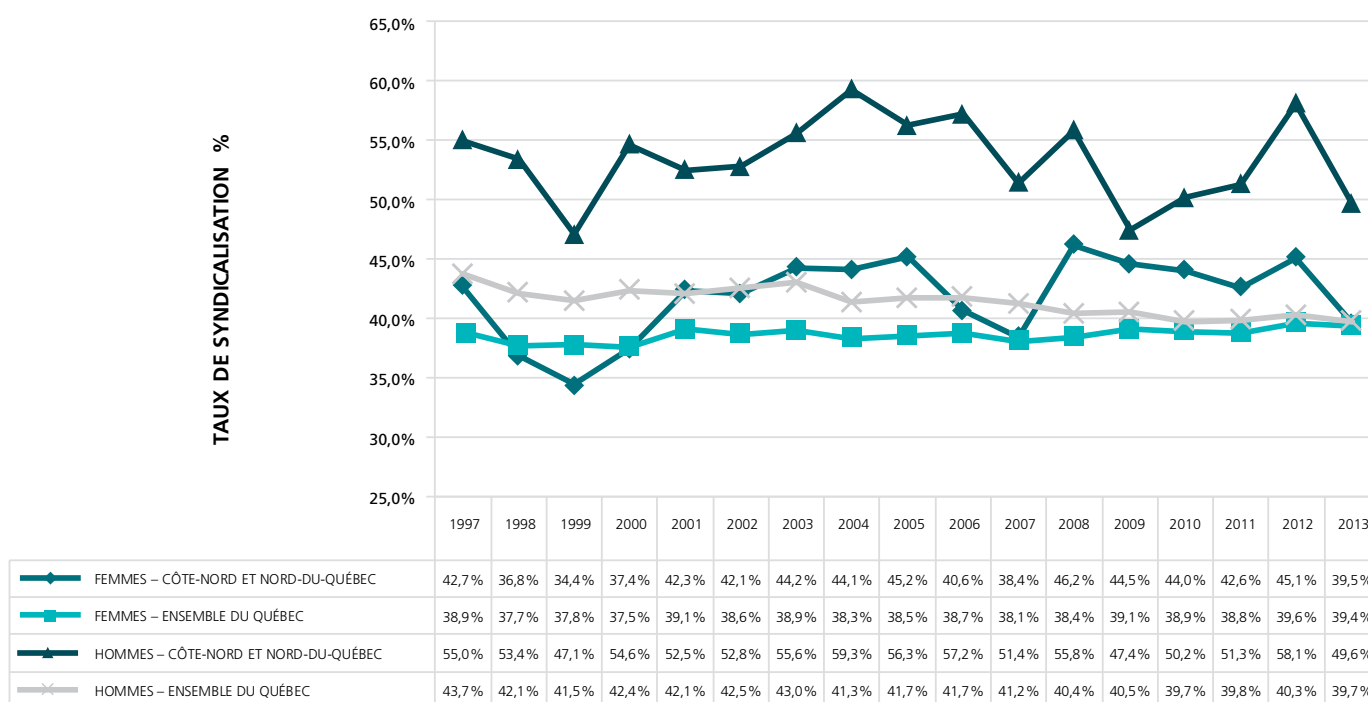
Bien entendu, toutes les entreprises n'ont pas la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial, tandis que les entreprises sans personnel correspondent plutôt à du travail autonome. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, bien au-delà de la moitié des entreprises des travailleuses (60,9 %) et des travailleurs autonomes (70,8 %) ont du personnel. Ainsi, ces propriétaires d'entreprises emploient du personnel dans des proportions supérieures à celles et à ceux de l'ensemble du Québec, où c'est le cas de 25,4 % des entreprises appartenant à une femme et de 41,1 % de celles qui appartiennent à un homme. Enfin, la proportion de travailleuses autonomes qui ont constitué leur entreprise en société sur le territoire jamésien est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (30,4 % en comparaison de 28,5 %), tout comme c'est le cas pour la proportion des travailleurs autonomes de ce territoire l'ayant fait (62,5 % en regard de 43,6 %).

LA SYNDICALISATION

Les statistiques sur le taux de syndicalisation, qui proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), regroupent les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Selon l'EPA, le taux de syndicalisation des hommes est plus élevé que celui des femmes dans les deux régions. Il est également supérieur à celui des hommes de l'ensemble du Québec. En outre, le taux de syndicalisation masculin pour ces régions a atteint un sommet de 59,3 % en 2004 et a décliné à 49,6 % en 2013. Chez les femmes de ces régions, le taux de syndicalisation a touché un sommet de 46,2 % en 2008 et a baissé à 39,5 % en 2013, soit un taux analogue à celui des Québécoises (39,4 %). Pour ce qui est de l'ensemble du Québec, il y a peu de différence de taux de syndicalisation selon les sexes depuis 2009. Ainsi, le taux de syndicalisation des Québécoises n'a que peu varié de 1997 à 2013. Par contre, au cours de la même période, ce taux a sensiblement baissé chez les Québécois.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS DE LA CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, le marché du travail n'est pas encore parfaitement adapté à l'entrée massive des femmes, du moins c'est ce que traduit leur taux d'emploi, lequel continue de subir l'influence de la difficile conciliation des obligations professionnelles et personnelles. Toutefois, la création de services de garde à contribution réduite de même que l'offre de congés rémunérés à l'usage exclusif des pères s'avèrent un pas dans la bonne direction pour harmoniser cette conciliation et tendre vers l'équilibre du partage des responsabilités.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères québécoises ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent plus que les hommes faire face à la difficulté de concilier les obligations professionnelles et familiales¹³. La présence d'enfants à la maison touche moins le taux d'emploi masculin que le taux d'emploi féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 77,1 % des femmes de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui n'en ont pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (73,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence

d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant les inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi est de 89,3 % pour les Québécois qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 88,6 % chez ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 78,8 % chez ceux qui n'en ont pas.

La situation sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James¹⁴ diffère quelque peu de celle du Québec : tout comme c'est le cas pour les Québécoises, le taux d'emploi des Jamésiennes de 25 à 54 ans est plus élevé chez celles qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison (80,2 %) que chez celles qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire (77,0 %), mais, à l'encontre de ce qu'on observe chez les Québécoises, le taux d'emploi des Jamésiennes se révèle plus bas chez celles qui n'ont

TABEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	75,5	77,0	80,2	80,1	68,3
	SITUATION DE COUPLE	75,9	76,6	80,5	80,3	66,5
	SITUATION MONOPARENTALE	79,0	62,5	81,1	79,0	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	81,5	90,6	92,5	91,1	72,5
	SITUATION DE COUPLE	83,6	90,5	91,1	90,7	72,0
	SITUATION MONOPARENTALE	92,3	--- *	--- *	100,0	---

* Données omises. Moins de 50 personnes se trouvent dans cette situation.

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).

13 D'entrée de jeu, il faut souligner que la question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers a été retirée du questionnaire de l'ENM. Cette information n'est donc plus accessible pour les régions du Québec. Il n'existe des données équivalentes que pour le Canada. Les données diffusées sur la famille montrent de grandes différences entre le Québec et le Canada, de sorte que ces données ont été jugées non pertinentes pour le présent portrait.

14 Voir la note 1.



pas d'enfant (68,3 %). Par comparaison, le taux d'emploi des Jamésiens est de 92,5 % pour ceux qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 90,6 % pour les pères ayant au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 72,5 % chez ceux qui n'en ont pas, ce qui suit ainsi la tendance québécoise. On constate donc une différence de 13,6 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire de la Jamésie comparativement à 15,0 points au Québec.

Tout comme c'est le cas pour les Québécoises, l'état matrimonial des mères influe également sur leur taux d'emploi sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, mais différemment: la participation au marché du travail des Jamésiennes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée chez celles qui vivent en couple que chez celles qui sont à la tête d'une famille monoparentale, alors que chez les mères qui ont un enfant de moins de 15 ans à la maison, ce taux est plus élevé chez celles qui sont chefs d'une famille monoparentale.

TABLEAU 4.2

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2006 ET 2011**

	CRÉ DE LA BAIE-JAMES			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	4	4	0,0	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	5	6	20,0	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0	0	0,0	534	646	21,0
TOTAL	9	10	11,1	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	0	0,0	78	346	343,6
TOTAL	9	10	11,1	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	280	263	-6,1	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	202	224	10,9	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0	0	0,0	33 034	40 526	22,7
TOTAL	482	487	1,0	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	0	0,0	3 487	17 824	411,2
TOTAL	482	487	1,0	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	880	830	-5,7	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	31,8	31,7	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	23,0	27,0	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0,0	0,0	---	8,8	9,2	---
TOTAL	54,8	58,7	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,0	0,0	---	0,9	4,0	---
TOTAL	54,8	58,7	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



Ainsi, en 2011, le taux d'emploi des Jamésiennes vivant en couple et ayant au moins un enfant de moins de 6 ans est de 76,6 % (75,1 % au Québec), soit 14,1 points de pourcentage de plus que celui des mères à la tête d'une famille monoparentale qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire à la maison (62,5 % en comparaison de 61,9 % au Québec). Toutefois, à l'encontre de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des Jamésiennes mères d'enfants de moins de 15 ans à la maison est plus élevé chez celles qui sont en situation monoparentale (81,1 % comparativement à 71,7 % au Québec) que chez celles qui vivent en couple (80,5 % en regard de 78,2 % au Québec). Les pères du territoire de la CRÉ de la Baie-James s'en tirent mieux que les mères. Ils s'en sortent également mieux que les pères de l'ensemble du Québec : en situation de couple, leur taux d'emploi, lorsqu'ils ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 90,5 % (en regard de 88,8 % au Québec) et de 91,1 % lorsqu'ils ont un enfant de moins de 15 ans à la maison (en comparaison de 89,7 % au Québec).

LES SERVICES DE GARDE

Les femmes étant de plus en plus nombreuses à concilier soins à donner aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

On observe une hausse du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 2006 à 2011. En effet, il y avait 200 105 places offertes en 2006 et 232 628 en 2011, soit une variation de 16,3 %. Cependant, comme le nombre d'enfants s'est accru plus vite que le nombre de places, on est passé d'un ratio de 53,3 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 à 52,8 places pour 100 enfants en 2011. Des 232 638 places

offertes en 2011, 214 804 sont à contribution réduite, ce qui représente 92,3 % de la totalité des places offertes.

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, en comparaison de l'ensemble du Québec, le nombre de places n'a pas augmenté significativement de 2006 à 2011. En effet, on dénombrait 482 places en 2006 et 487 en 2011, ce qui représente une variation de 1,0 %. Étant donné que le nombre d'enfants de moins de 5 ans a chuté de 5,7 % sur le territoire au cours de la même période, le ratio est passé de 54,8 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 à 58,7 places, ce qui demeure supérieur au taux observé au Québec. Des 487 places offertes en 2011, 224 le sont dans les centres de la petite enfance (CPE) et 263, dans les garderies en milieu familial. Tout comme c'était le cas en 2006, toutes ces places sont à contribution réduite.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de partager le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.



TABEAU 4.3

**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, 2008 ET 2012**

	NORD-DU-QUÉBEC			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	443	462	4,3	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	30	32	6,7	611	479	-21,6
TOTAL	473	494	4,4	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	263	281	6,8	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	14	15	7,1	370	266	-28,1
TOTAL	277	296	6,9	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	151	148	-2,0	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	12	13	8,3	149	101	-32,2
TOTAL	163	161	-1,2	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	110	135	22,7	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	3	2	-33,3	137	168	22,6
TOTAL	113	137	21,2	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	75	61	-18,7	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	2	1	-50,0	104	101	-2,9
TOTAL	77	62	-19,5	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).



Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité exclusif à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le RQAP encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Dans la région du Nord-du-Québec¹⁵, il y a eu 462 naissances et 32 adoptions en 2012. Pour ces événements, qui permettent à un parent de faire une demande au RQAP, 457 mères ont touché des prestations. De ce nombre, 296 (64,8 %) se sont prévaluées du régime de base¹⁶. Des 199 pères qui ont touché des prestations du RQAP, 62 (31,2 %) se sont prévalus du régime particulier¹⁷. Si l'on compare ces résultats à la situation de 2008, on note chez les pères de la région une augmentation de leur adhésion (4,7 %), de même qu'un accroissement de la tendance à opter pour le régime de base (21,2 %) et une diminution de la tendance à opter pour le régime particulier (-19,5 %) : ce sont des propensions différentes de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec où des variations à la hausse de 9,4 % et de 14,3 % ont été enregistrées dans le cas des régimes de base et particulier.

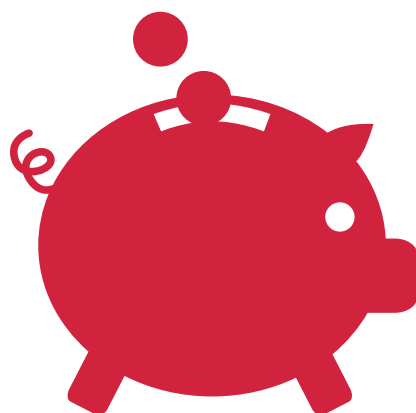
15 Les données pour le seul territoire de la CRÉ de la Baie-James ne sont pas accessibles.

16 Le régime de base comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 18 semaines à 70 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 5 semaines à 70 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

17 Le régime particulier comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

LE REVENU

En dépit d'une participation accrue des Jamésiennes au marché du travail et d'un niveau de scolarité plus élevé des plus jeunes, leur revenu d'emploi, source principale de revenu, reste largement inférieur à celui des hommes, peu importe le groupe d'âge. D'après les données de l'ENM, les Jamésiennes gagnent moins de la moitié du revenu médian des Jamésiens, soit l'écart le plus important au Québec. Cet écart, qui se répercute sur l'ensemble des autres sources de revenu des femmes, les touche tout au long de leur vie.





LES SOURCES DE REVENU

Le revenu total de la population provient tant des emplois ou du travail autonome que des placements, des pensions de retraite, des rentes et des transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi et celui de retraite, les placements, l'assurance-emploi et la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés. De manière générale, des revenus très élevés d'un petit groupe de population pouvant entraîner une augmentation du revenu moyen, le revenu médian constitue un meilleur indicateur du revenu de la classe moyenne. En effet, le revenu médian fait référence à une valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu : la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane; et la seconde, celles qui ont un revenu supérieur à la médiane.

Le taux global de non-réponse (TGN) du territoire de la CRÉ de la Baie-James¹⁸ (33,9 %) est le plus élevé du Québec, de sorte qu'il convient d'interpréter les données de l'ENM avec prudence. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹⁹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Il n'y a cependant pas de source alternative de telles données selon les sexes pour les régions et les CRÉ.

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le revenu total médian des femmes (23 445 \$)²⁰ équivalait à 58,0 % de celui des hommes, soit un important écart de 16 952 \$. Les Jamésiennes ont un revenu total médian qui se rapproche de celui des Québécoises (23 598 \$), tandis que les Jamésiens gagnent 7 249 \$ de plus que les Québécois (respectivement 40 397 \$ et 33 148 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu total médian des femmes équivalait à 71,2 % de celui des hommes, soit 9 550 \$ de moins. En ce qui concerne l'écart de revenu entre les femmes et les hommes, le territoire de la CRÉ de la Baie-James se classe au 3^e rang parmi les plus élevés au Québec, après les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Le travail, qui représente la principale source de revenus des femmes et des hommes, rapporte toujours plus à ces derniers. Les salaires et les traitements constituent la majeure partie du revenu d'emploi. Dans l'ensemble du Québec, 63,6 % du revenu total des femmes et 69,2 % de celui des hommes proviennent de salaires et de traitements. Cette proportion est plus élevée pour les Jamésiennes, leurs salaires et traitements constituant 65,5 % de leur revenu total. Chez les Jamésiens, les

salaires et traitements revêtent encore plus d'importance dans leur revenu total, puisqu'ils représentent 76,6 % de ce dernier. Le salaire médian des Jamésiennes (21 587 \$) n'atteint pas la moitié de celui des Jamésiens (43 401 \$).

Contrairement au revenu d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent plus aux femmes qu'aux hommes, tant dans l'ensemble du Québec que sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Les montants de paiements de transferts sont cependant plus faibles que les revenus d'emploi. Ainsi, le revenu médian des transferts gouvernementaux atteint 7 017 \$ en 2011 chez les Jamésiennes (en regard de 7 038 \$ chez les Québécoises). De leur côté, les Jamésiens perçoivent 5 409 \$ en transferts gouvernementaux, soit sensiblement le même montant que l'ensemble des Québécois (5 394 \$), et ce, malgré un revenu d'emploi bien supérieur. Comme on peut s'y attendre, les prestations pour enfants constituent une source de transferts gouvernementaux pour un grand nombre de femmes, alors que cela se révèle anecdotique pour les hommes : parmi les personnes disposant d'un revenu, 27,7 % des Québécoises touchent ces prestations, lesquelles représentent 4,9 % du revenu total féminin, contre 1,8 % des Québécois, pour une part de 0,2 % du revenu total masculin. Sur le seul territoire de la CRÉ de la Baie-James, 33,9 % des Jamésiennes ayant un revenu touchent ces prestations, ces dernières représentant 5,5 % du revenu total féminin, en comparaison de 1,5 % des Jamésiens, pour une part de 0,1 % de leur revenu total. Les Jamésiennes, comme l'ensemble des Québécoises, sont également plus nombreuses que leurs homologues masculins à recevoir le Revenu de pension de sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti destiné aux personnes ayant de faibles revenus. À l'inverse, moins de femmes que d'hommes ont touché des prestations d'assurance-emploi et d'autres revenus du gouvernement en 2011, et ce, tant sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que dans l'ensemble du Québec. Il faut souligner que les prestations d'assurance-emploi ne suivent pas le profil de l'ensemble des paiements de transferts. Ainsi, parmi les personnes disposant d'un revenu, proportionnellement moins de Québécoises (12,2 %) et de Jamésiennes (20,6 %) que de Québécois (15,6 %) et de Jamésiens (24,0 %) touchent de l'assurance-emploi. En 2010, les Québécoises et les Jamésiennes retirent cependant une prestation d'assurance-emploi annuelle médiane (respectivement 4 818 \$ et 4 788 \$) légèrement plus élevée que celle des Québécois et des Jamésiens (4 401 \$ et 3 125 \$). Et, contrairement à ce qu'on pourrait s'attendre, les prestations d'assurance-emploi ne sont pas entièrement liées aux salaires, puisque ceux-ci sont supérieurs pour les hommes.

18 Voir la note 1.

19 Voir la note 2.

20 Le TGN pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James s'établissant à 33,9 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

	CRÉ DE LA BAIE-JAMES				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	5 475	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	285	---			169 870	---		
AVEC REVENU	5 185	30 463	23 445	58,0	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	3 820	28 907	20 953	48,3	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	3 625	28 557	21 587	49,7	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	285	23 605	7 357	92,8	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	3 885	8 215	7 017	129,7	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	1 070	6 606	4 788	153,2	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	1 760	4 907	4 224	88,0	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	1 040	5 194	5 708	72,4	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	850	7 711	6 238	100,1	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	1 770	2 384	765	111,8	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	1 090	6 804	298	120,6	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	405	13 811	7 965	76,3	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	665	3 986	904	59,7	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	5 925	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	165	---			121 325	---		
AVEC REVENU	5 760	46 239	40 397	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	4 545	47 284	43 376		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	4 440	45 963	43 401		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	305	35 970	7 931		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	3 555	8 164	5 409		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	1 380	5 441	3 125		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	85	4 636	4 801		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	1 060	7 785	7 887		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	755	7 160	6 234		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	2 305	3 246	684		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	1 380	6 783	247		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	710	12 755	10 440		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	945	4 446	1 514		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



En effet, si les prestations étaient proportionnelles au salaire, celles reçues par les femmes devraient être plus faibles que celles des hommes. Cela semble donc indiquer que les faibles salariées sont exclues du programme d'assurance-emploi. Par ailleurs, sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, 5,2 % de la population féminine de 15 ans et plus est sans revenu comparativement à 2,8 % de la population masculine. Au Québec, 5,1 % des femmes et 3,8 % des hommes se trouvent dans la

même situation. Cette absence de revenu, plus répandue chez les Québécoises que chez les Québécois, aggrave les écarts de revenu au détriment des premières par son effet négatif sur plusieurs autres sources de revenu, le calcul des montants reposant en grande partie sur les gains obtenus au cours de la vie active et sur la capacité à épargner. Par exemple, le montant des pensions de retraite des Jamésiennes est plus faible que celui des Jamésiens : il ne représente que 76,3 % des revenus médians de pensions de retraite de ces derniers.

TABLEAU 5.2

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA BAIE-JAMES, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES								
15-19 ANS	265	5 506	5 261	305	8 549	7 163	64,4	73,4
20-24 ANS	390	15 954	10 074	330	26 864	21 525	59,4	46,8
25-29 ANS	430	26 147	27 179	530	43 874	43 489	59,6	62,5
30-34 ANS	440	26 597	18 018	425	57 543	52 572	46,2	34,3
35-44 ANS	765	41 200	32 307	955	55 120	49 989	74,7	64,6
45-54 ANS	975	37 494	29 787	1 035	59 304	54 307	63,2	54,8
55-64 ANS	490	22 373	14 212	670	55 078	53 721	40,6	26,5
65 ANS ET PLUS	70	11 289	8 853	285	15 468	3 808	73,0	232,5
15 ANS ET PLUS	3 820	28 907	20 953	4 545	47 284	43 376	61,1	48,3

Source : Statistique Canada (2013).



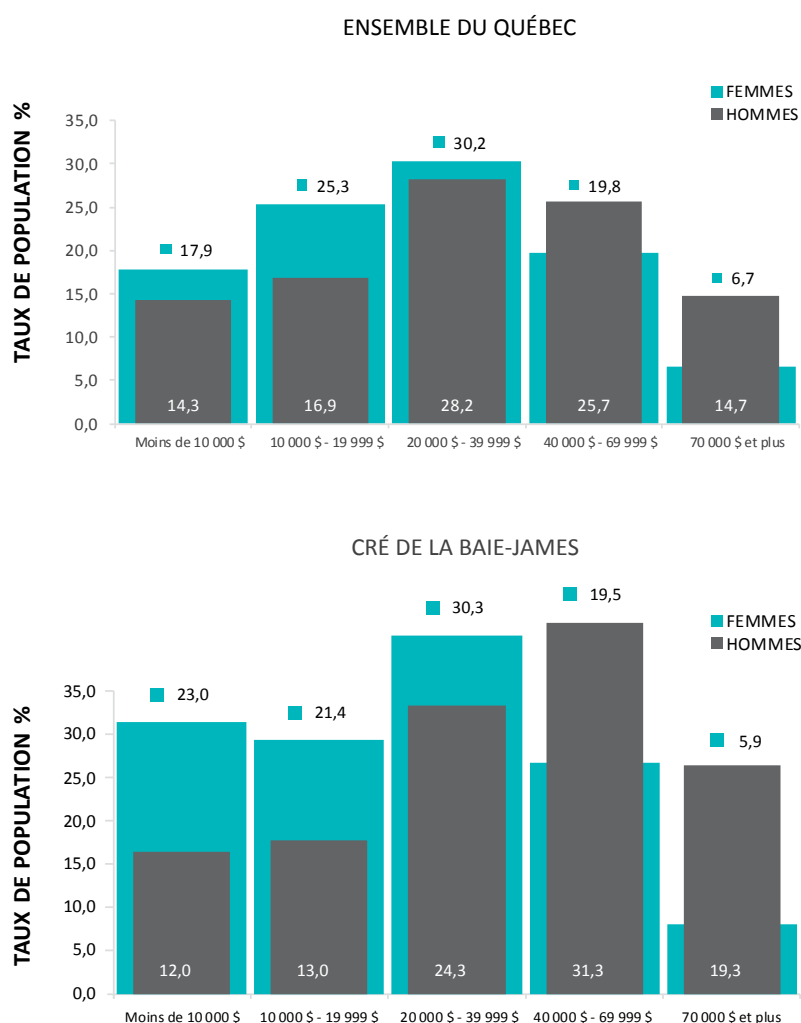
LE REVENU D'EMPLOI

Les Jamésiennes ne gagnent que 48,3 % du revenu d'emploi médian des Jamésiens, soit l'écart de revenu selon le sexe le plus important au Québec²¹. Ainsi, quel que soit leur groupe d'âge, elles tirent un revenu d'emploi médian inférieur à celui des hommes. Cette disparité existe même dans la population jamésienne âgée 15 à 19 ans – la plus jeune sur le marché du

travail – où les femmes retirent un revenu médian de 1 902 \$ de moins que les hommes. Et l'écart par rapport aux hommes s'accroît avec l'âge : chez les 20 à 24 ans, par exemple, la différence se chiffre à 11 451 \$; chez les 25 à 29 ans, à 16 310 \$, ce qui se révèle plus dramatique que pour l'ensemble des Québécoises de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, qui doivent boucler leur budget avec respectivement 2 363 \$ et 6 084 \$ de moins que leurs homologues masculins des mêmes groupes d'âge.

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

21 Rappelons que le TGN pour le territoire de la Crête de la Baie-James s'établit à 33,9 % et qu'il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



En outre, cela persiste bien au-delà du moment où les femmes n'ont généralement plus d'enfant à la maison. Les femmes de 55 à 64 ans affichent la disparité de revenu selon le sexe la plus démesurée : sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, ces femmes gagnent 39 509 \$ de moins que les hommes, ce qui excède, et de loin, le manque à gagner de 9 470 \$ de l'ensemble des Québécoises.

LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

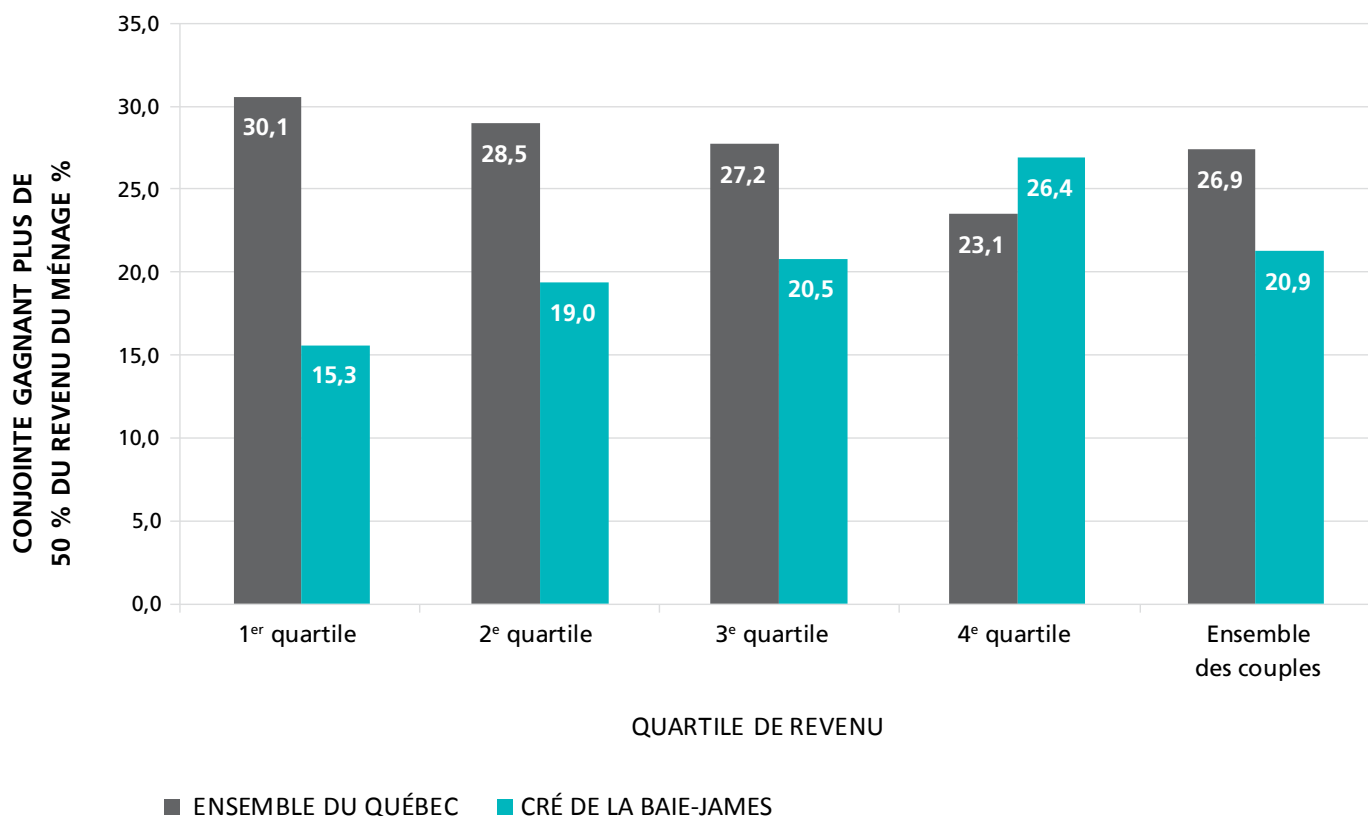
Près de la moitié des Jamésiennes disposant d'un revenu (44,4 %) a gagné moins de 20 000 \$ en 2011, proportion légèrement plus élevée qu'au Québec (43,2 %). Chez les hommes, les proportions sont beaucoup plus faibles, soit 25,0 % sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James et 31,2 % dans l'ensemble du Québec.

À l'inverse, alors que seulement un quart (25,4 %) des Jamésiennes gagnent 40 000 \$ et plus en regard de 26,4 % des Québécoises, la moitié (50,6 %) des Jamésiens font partie de cette tranche de revenu comparativement à 40,4 % des Québécois.

Les quartiles constituent une mesure de distribution découpant les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Par exemple, le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant les plus faibles revenus et le quatrième, 25 % des ménages ayant les revenus les plus élevés. La comparaison des revenus des couples hétérosexuels vivant dans les ménages privés permet d'établir le nombre de femmes qui gagnent plus que leur conjoint de même que leur distribution dans chacune des classes de revenu. Globalement, à l'intérieur des couples hétérosexuels, 20,9 % des Jamésiennes contribuent à plus de la moitié des revenus du ménage, ce qui est loin de la moyenne québécoise, laquelle s'élève à 26,9 %. À l'encontre de ce qui se passe chez l'ensemble des Québécoises, la proportion de Jamésiennes gagnant plus que leur conjoint augmente dans les tranches de revenus plus élevées.

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ BAIE-JAMES, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



Ainsi, dans le quartile des revenus les plus faibles, seulement 15,3 % des Jamésiennes gagnent plus de la moitié du revenu du ménage (30,1 % des Québécoises), contre 26,4 % de celles qui font partie du quartile des ménages ayant les revenus les plus élevés (23,1 % des Québécoises).

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, tout en tenant compte de la taille de la famille et du

secteur de résidence. On estime que ces dépenses constituent un seuil de revenu sous lequel le ménage se trouve difficilement en mesure d'acheter des biens de première nécessité. Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure, que Statistique Canada utilise depuis nombre d'années, en donne une bonne indication. À noter que cet indicateur se fonde sur le revenu du ménage, combinant donc le revenu des femmes et celui des hommes. Ainsi, les femmes qui ne gagnent pas de revenu, ou qui ont un revenu plus faible, sont exposées à passer sous le seuil de faible revenu en cas de séparation; en l'absence de mariage, ce risque se révèle plus important.

TABEAU 5.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
15-24 ANS	20	2,6	765	100	11,4	880
25-34 ANS	50	5,1	985	0	0,0	980
35-54 ANS	125	5,9	2 115	185	8,2	2 255
55-64 ANS	85	10,0	850	135	13,5	1 000
65 ANS ET PLUS	0	0,0	750	0	0,0	805
15 ANS ET PLUS	290	5,3	5 465	445	7,5	5 930

Source : Statistique Canada (2013).



Une proportion moins importante de la population vit dans des ménages à faible revenu sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que dans l'ensemble du Québec, et ce, peu importe l'âge et le sexe. Contrairement à l'ensemble du Québec, les femmes de ce territoire vivent moins souvent sous le seuil de faible revenu que les hommes. Cependant, il est probable que les Jamésiennes qui vivent seules ou qui sont à la tête d'un ménage quittent la région si leurs revenus ne suffisent pas. Le taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu atteint 5,3 % chez les Jamésiennes et 7,5 % chez les Jamésiens contre 12,8 % chez les Québécoises et 11,5 % chez les Québécois. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, ce taux, discriminé selon l'âge, atteint son sommet chez les 55 à 64 ans, tant pour les Jamésiennes (10,0 %) que pour les Jamésiens (13,5 %). Dans l'ensemble du Québec, c'est plutôt chez les jeunes de

15 à 24 ans que les taux de personnes vivant sous ce seuil sont les plus importants, soit 16,4 % des femmes en regard de 15,0 % des hommes de ce groupe d'âge.

La situation familiale influe fortement sur l'incidence de faible revenu. En effet, les personnes se trouvent moins souvent sous le seuil de faible revenu si elles vivent dans une famille que si elles sont seules. Ainsi, 4,5 % des Jamésiennes vivant dans une famille ont un faible revenu, alors que c'est le cas de 10,5 % de celles qui vivent seules. Chez les Jamésiens, on observe la même tendance mais dans des proportions différentes, soit respectivement 3,8 % et 20,7 %. Le taux de faible revenu selon la situation familiale dans l'ensemble du Québec est de 7,7 % chez les Québécoises qui vivent dans une famille et de 28,4 % chez celles qui vivent seules. En outre, dans l'ensemble du Québec, les personnes à faible revenu partagent

TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011

	MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONO-PARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
FEMMES										
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	270 695	19,3	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
TOTAL DES FEMMES	1 401 255	100,0	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
HOMMES										
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	246 890	12,4	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
TOTAL DES HOMMES	1 993 965	100,0	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
CRÉ DE LA BAIE-JAMES										
FEMMES										
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	155	7,5	290	5,3	190	4,5	70	10,5	0	0,0
TOTAL DES FEMMES	2 065	100,0	5 465	100,0	4 180	100,0	665	100,0	30	100,0
HOMMES										
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	325	8,2	445	7,5	150	3,8	190	20,7	30	20,0
TOTAL DES HOMMES	3 945	100,0	5 930	100,0	3 965	100,0	920	100,0	150	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.5

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2011**

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---		---		---	
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---		---		---	
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
CRÉ DE LA BAIE-JAMES								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 390	67,3	160	11,5	45	3,2	0	0,0
LOCATAIRE	675	32,7	185	27,4	45	6,7	0	0,0
LOGEMENT DE BANDE	0	0,0	---		---		---	
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	2 065	100,0	345	16,7	95	4,6	0	0,0
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	3 055	77,5	470	15,4	260	8,5	0	0,0
LOCATAIRE	890	22,6	235	26,4	150	16,9	0	0,0
LOGEMENT DE BANDE	0	0,0	---		---		---	
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	3 940	100,0	715	18,1	415	10,5	0	0,0

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).



plus souvent leur logement que les personnes seules : 40,0 % des Québécoises et 38,5 % des Québécois vivant avec des personnes non apparentées se trouvent sous le seuil de faible revenu. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, la réalité est tout autre : alors qu'il n'y a aucune femme qui vit avec des personnes non apparentées et sous le seuil de faible revenu²², le taux des hommes dans la même condition (20,0 %) diverge peu de celui des hommes qui vivent seuls et sous le seuil de faible revenu (20,7 %).

LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement²³ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. Comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que de celle du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour assurer les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement

en cas de vente de leur propriété, tandis que les locataires ne récupéreront aucune part de leurs dépenses de logement. Or, les femmes sont plus fréquemment locataires que les hommes. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, 32,7 % des femmes sont locataires, mais seulement 22,6 % des hommes le sont. Ainsi, ces derniers accumulent un capital en effectuant leurs dépenses de logement, ce que font beaucoup plus rarement les femmes. Le logement représente une grande part des dépenses des femmes lorsqu'elles sont locataires. Beaucoup moins de locataires jamésiennes (27,4 %) que de locataires québécoises (52,7 %) consacrent au moins le quart de leur revenu au logement. Ce taux est semblable chez les locataires jamésiens (26,4 %) comparativement à 42,4 % chez les locataires québécois. La situation financière devient très précaire lorsqu'on doit consacrer au moins 50 % de son revenu au loyer, situation à laquelle font face 18,2 % des locataires québécoises et 6,7 %²⁴ de celles qui vivent sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James en regard de 16,5 % des locataires québécois et de 16,9 % des locataires jamésiens.

22 Outre le fait qu'il faille interpréter les données de l'ENM avec prudence pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James étant donné son TGN élevé (33,9 %), cette donnée pourrait s'expliquer par l'hypothèse que les Jamésiennes qui vivent seules ou qui sont à la tête d'un ménage quittent la région si leurs revenus ne suffisent pas.

23 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) et les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

24 Ce taux, beaucoup moins élevé chez les Jamésiennes que chez les Québécoises, pourrait s'expliquer par le fait qu'il est probable que les Jamésiennes qui vivent seules ou qui sont à la tête d'un ménage quittent la région si leurs revenus ne suffisent pas.

LA SANTÉ

Note : Les données de ce chapitre concernent presque exclusivement la région sociosanitaire du Nord-du-Québec. En outre, la faible population de cette région – la moins peuplée du Québec – empêche d’obtenir des statistiques détaillées selon le territoire et même plusieurs données pour toute la région, notamment en ce qui concerne les habitudes de vie, de sorte que l’on obtient un résultat moins précis de la situation sanitaire qui existe sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James.

Au cours des dernières années, l’espérance de vie a grandement progressé pour les femmes de la région du Nord-du-Québec. Cependant, à l’encontre de ce qui se passe au Québec, à 65 ans, ces dernières ont une espérance de vie en bonne santé inférieure à celle des hommes. Tout comme les femmes du Québec, elles sont moins touchées par le cancer que les hommes. L’âge moyen des femmes de la région à la maternité est inférieur à celui des Québécoises. Par rapport aux données de 2002, la proportion de grossesses chez les jeunes femmes de 18 ou 19 ans n’est pas en diminution, comme c’est pourtant le cas dans l’ensemble du Québec.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

Dans la région du Nord-du-Québec, pour l'année 2008, l'espérance de vie à la naissance atteint 88,5 ans chez les femmes et 77,4 ans chez les hommes, soit une valeur statistiquement plus élevée que pour les Québécoises dont l'espérance de vie se situe à 82,9 ans en comparaison de 78,3 ans pour les Québécois. Dans la région, les femmes vivent donc 11,1 ans de plus que les hommes. À cet égard, la région se classe au 1^{er} rang des 18 régions sociosanitaires du Québec pour les femmes et au 13^e, pour les hommes. Depuis 1988, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 10,5 ans chez les femmes et de 3,6 ans chez les hommes de la région. Par comparaison, pendant la même période, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 3,2 ans chez les Québécoises et de 6,1 ans chez les Québécois.

L'espérance de vie en bonne santé des femmes à la naissance se rapproche davantage de celle des hommes. Cet indicateur soustrait les années de vie avec des incapacités de la durée de vie totale. À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé dans la région du Nord-du-Québec atteignait 67,1 ans chez les femmes et 66,0 ans chez les hommes en 2006 en comparaison de 68,3 ans chez les Québécoises et de 66,5 ans chez les Québécois. Ainsi, l'espérance de vie en bonne santé des femmes de la région atteint 1,1 an de plus que celle des hommes. Parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec, la région ne se classe cette fois qu'au 13^e rang pour les femmes, alors qu'elle remonte au 12^e rang pour les hommes. À 65 ans, l'espérance de vie en bonne santé des hommes (8,6 ans) dépasse celle des femmes (8,4 ans) dans la région, ce qui diffère des résultats de l'ensemble du Québec, où l'espérance de vie en bonne santé atteint 10,7 ans chez les premiers et 11,0 ans chez les secondes.

LA MORTALITÉ

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès chez les femmes de la région du Nord-du-Québec atteint 544,4 pour 100 000 en 2008, ce qui classe la région au 1^{er} rang parmi celles qui ont les taux les plus faibles des 18 régions sociosanitaires du Québec. Chez les hommes de la région, ce taux s'élève à 874,7 pour 100 000, de sorte que la région ne se classe qu'au 9^e rang à cet égard. Dans l'ensemble du Québec, le taux de mortalité atteint 629,5 pour 100 000 chez les femmes contre 862,5 chez les hommes. Depuis 1988,

le taux de mortalité a baissé respectivement de 371,1 et de 142,3 points pour 100 000 chez les femmes et les hommes de la région. Par comparaison, à l'échelle du Québec, la réduction est moins prononcée chez les femmes (142,5 points pour 100 000) que chez les hommes (477,3 points).

Les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité au Québec. En 2008, le taux de mortalité causé par les tumeurs malignes dans la région du Nord-du-Québec s'établissait à 233,2 pour 100 000 chez les femmes et à 285,8 chez les hommes. La principale cause de décès a donc changé, puisque, au cours des années 1990, le taux de mortalité relatif à l'appareil circulatoire était le plus élevé, tant chez les Québécoises que chez les Québécois. Comme cela s'est produit dans l'ensemble du Québec, ce taux a fortement diminué en 20 ans dans la région : en 2008, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire s'élevait à 133,5 pour 100 000 femmes²⁵ et à 263,3 pour 100 000 hommes comparativement à 166,5 pour 100 000 chez les Québécoises et à 232,5 chez les Québécois.

Quant au taux de mortalité par suicide²⁶, il atteint 26,1 pour 100 000²⁷ chez les hommes de la région du Nord-du-Québec. Au Québec, le taux est de 7,2 pour 100 000 chez les femmes et de 24,0 pour 100 000 chez les hommes, de sorte que, par rapport à 1988, cela représente des diminutions de 0,5 point pour 100 000 chez les Québécoises et de 3,4 points chez les Québécois.

LES MALADIES

En 2006, moins de Québécoises que de Québécois souffraient du cancer. Dans la région du Nord-du-Québec, cette maladie touchait 521,9 femmes pour 100 000 en regard de 590,3 hommes (459,2 femmes pour 100 000 et 590,5 hommes au Québec). Chez les femmes de la région, le cancer du sein était le plus courant, soit 30,1 % des cas de cancer (en regard de 29,0 % au Québec); le cancer du côlon-rectum, pour sa part, représentait 15,8 % des cas (contre 12,4 % au Québec); et celui du poumon, 12,2 % des cas (comparativement à 14,9 % au Québec). Chez les hommes de la région, le cancer du poumon représentait 22,9 % des cas de cancer; celui de la prostate, 17,2 % des cas; et celui du côlon-rectum, 19,4 % des cas²⁸. Au Québec, le cancer de la prostate correspondait à 20,9 % des cas; celui du poumon, à 20,5 % des cas; et celui du côlon-rectum, à 14,4 % des cas. En 2008, l'hypertension touchait 19,1 % des Québécoises et 17,0 % des Québécois.

25 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

26 Cette donnée n'est pas accessible pour les femmes de la région.

27 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

28 Les écart-types des taux des cancers du poumon et du côlon-rectum chez les femmes de la région et ceux relatifs aux cancers de la prostate, du poumon et du côlon-rectum chez les hommes de la région étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ces valeurs doivent être interprétées avec prudence.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DU NORD-DU-QUÉBEC, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	88,5 r	77,4	82,9	78,3
	1988	78,0	73,8	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	67,1	66,0	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	8,4	8,6	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	---	---	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	544,4	874,7	629,5	862,5
	1988	861,5	1017,0	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	133,5 w	263,3	166,5	232,5
	1988	452,2 w	407,9 w	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	233,2	285,8	206,6	296,2
	1988	137,1 w	266,5 w	207,3	372,0
SUICIDES	2008	---	26,1 w	7,2	24,0
	1988	0,0	---	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	---	---	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	521,9	590,3	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	157,2	101,7 w	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	63,7 w	135,3 w	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	82,2 w	114,7 w	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	---	---	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	---	---	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	---	---	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	---	---	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,6 w	3,4 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	---	---	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	---	---	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	---	---	10,8	25,7
FUMEURS	2010	---	---	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	---	---	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	91,6 r	92,7 r	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	---	---	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	---	---	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	---	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	---	---	19,6	---

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

w : Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent se répercuter sur la vie tant personnelle que professionnelle et ont des conséquences qui peuvent non seulement affecter les individus, mais également le fonctionnement des entreprises, et entraîner notamment des absences et des frais de fonctionnement.

En ce qui concerne la région du Nord-du-Québec, les données liées à la santé psychologique sont lacunaires, d'où le recours aux données québécoises. Selon les résultats de 2010, 4,0 % des Québécoises et autant de Québécois affirmaient avoir une mauvaise perception de leur santé mentale. En 2008, 27,0 % des Québécoises et 26,4 % des Québécois de 18 ans et plus affirmaient éprouver un stress quotidien élevé. La même année, la détresse psychologique touchait 23,2 % des femmes, mais seulement 16,6 % des hommes au Québec, tandis que 2,4 % des Québécoises et 2,6 % des Québécois s'estimaient insatisfaits de la vie en général. Dans la région, les idées suicidaires auraient affecté 2,6 % des femmes²⁸ et 3,4 % des hommes²⁹, alors que c'était le cas de 2,8 % des Québécoises et de 2,7 % des Québécois.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus en matière de cancer et à d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé d'une population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

Les saines habitudes de vie font référence aux comportements favorisant la santé et à la réduction des comportements qui lui sont nuisibles. Les femmes semblent davantage les favoriser. Les données relatives à l'environnement et aux habitudes de vie pour la région du Nord-du-Québec étant manquantes, sont ici détaillées celles qui regardent l'ensemble du Québec.

La proportion de Québécoises de 12 ans et plus consommant peu de fruits et de légumes (39,7 %) est très inférieure à celle des Québécois (56,7 %) en 2010. Pour la même année, la proportion de fumeuses s'établit à 20,6 % dans l'ensemble du Québec et celle des fumeurs, à 25,3 %. On note une consommation élevée d'alcool fréquente chez 10,8 % des Québécoises et chez 25,7 % des Québécois.

La proportion de femmes ayant un surplus de poids atteint 42,4 % au Québec et celle des hommes, 58,5 %. Par ailleurs, 91,6 % des femmes de la région du Nord-du-Québec de 20 ans et plus ont fait vérifier leur pression artérielle lors d'une visite médicale en 2008, alors que 92,7 % des hommes de la région l'ont fait. Ce sont là des valeurs statistiquement plus élevées que celles qui sont enregistrées dans l'ensemble du Québec où elles se situent à 85,2 % pour les femmes et à 82,6 % pour les hommes. En 2008, l'insécurité alimentaire était un problème qui touchait 6,4 % des Québécoises et 5,6 % des Québécois.

Enfin, on a procédé, en 2010, au retrait préventif du travail de 38 110 Québécoises enceintes ou allaitant, ce qui représente un taux de 19,6 % par rapport à la main-d'œuvre féminine.

LES SOINS MÉDICAUX

Alors qu'en 2004 les groupes de médecine familiale (GMF) étaient en cours d'implantation (76), en 2010, leur implantation était effective sur tout le territoire québécois où l'on en dénombrait 209. Dans la vaste région du Nord-du-Québec, on ne répertorie qu'un seul GMF en 2010, qui offre des services à 3 365 personnes. Au total, 40,7 % de la population ayant accès à ce GMF est considérée comme vulnérable, ce qui est plus problématique que dans l'ensemble du Québec, où la proportion s'établit à 33,6 %. La proportion de la population considérée comme vulnérable est en hausse au Québec puisqu'elle ne représentait que 28,7 % de la population ayant accès aux GMF en 2004.

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, on recommande aux Québécoises d'avoir recours au test de Papanicolaou (test PAP), lequel permet de détecter sur le col de l'utérus la présence de cellules anormales, voire cancéreuses. De même, le dépistage systématique par mammographie facilite la détection du cancer du sein. Au Québec, en 2008, 69,6 % des femmes de 20 à 69 ans avaient passé un test PAP depuis moins de trois ans. Par ailleurs, 77,1 % des femmes de 50 à 69 ans de la région du Nord-du-Québec avaient subi une mammographie en 2008 en comparaison de 75,5 % en 2004, des taux statistiquement plus élevés que dans l'ensemble du Québec (67,3 % et 63,6 % des Québécoises). La proportion

29 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

30 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DU NORD-DU-QUÉBEC, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	NORD-DU-QUÉBEC			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	---	---		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			1			209		
		2008			0			163		
		2006			0			108		
		2004			0			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			3 365			2 263 240		
		2008			0			1 381 230		
		2006			0			800 719		
		2004			0			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			1 369			759 691	40,7	33,6
		2008			0			385 477	---	27,9
		2006			0			183 416	---	22,9
		2004			0			55 902	---	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	77,1 r			67,3				
		2006	79,6 r			65,8				
		2004	75,5 r			63,6				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	71,5 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	5,5 t			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	---			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	5,1	2,5		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	---	---		77,5	65,1			
		2008	---	---		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			---			8 063		
		2006			---			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			---			102,3		
		2006			---			99,1		

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



des femmes de la région ayant passé une mammographie de dépistage (71,5 %) est statistiquement supérieure à celle des Québécoises (55,6 %), tandis que 5,5 % des femmes s'étaient soumises à un tel test en 2008 pour avoir un diagnostic, proportion statistiquement plus faible que celle des Québécoises l'ayant fait pour la même raison (11,7 %).

Tous groupes d'âge confondus, le coût des services médicaux à l'acte est de 552 \$ chez les femmes et de 457 \$ chez les hommes du territoire de la CRÉ de la Baie-James en regard de 518 \$ chez les Québécoises et de 474 \$ chez les Québécois. Ce coût tend à augmenter avec l'âge. Pour les femmes du territoire de la CRÉ de la Baie-James, il passe de 234 \$ chez les 14 ans et moins à 928 \$ chez les 70 ans et plus; pour les hommes des mêmes groupes d'âge, il varie de 312 à 860 \$.

Parmi les 14 ans et moins ainsi que chez les 60 à 69 ans, le coût unitaire moyen à l'acte est plus élevé chez les hommes du territoire de la CRÉ de la Baie-James que chez les femmes, alors que, pour les autres groupes d'âge, c'est l'inverse. Au Québec, ce coût est plus élevé chez les garçons de 14 ans et moins ainsi que chez les hommes de 60 ans et plus, tandis que, pour les autres groupes d'âge, c'est le cas contraire. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, on observe l'écart le plus marqué chez les 15 à 34 ans, où il en coûte 312 \$ de plus chez les femmes que chez les hommes.

Pour les femmes, exception faite des 60 ans et plus, comme pour les hommes, exception faite des 70 ans et plus, le coût unitaire moyen à l'acte est plus élevé sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que dans l'ensemble du Québec.

À compter de 15 ans, les Jamésiennes reçoivent en moyenne davantage de services médicaux par personne que les Jamésiens, l'écart le plus important se trouvant chez les 15 à 34 ans, où l'on compte 7,7 services par personne chez les premières et 4,6 chez les seconds. Alors que, dans le groupe d'âge des 70 ans et plus, on dénombre plus de services par personnes chez les Québécois (19,3) que chez les Québécoises (17,9), les femmes de ce groupe d'âge du territoire de la CRÉ de la Baie-James continuent de recevoir plus des services par personne (12,0) que les hommes (11,0).

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent est liée à leur système reproducteur et à la maternité, ce qui permet de comprendre que les écarts les plus importants relatifs au nombre de services par personne ainsi qu'au coût unitaire moyen à l'acte apparaissent entre les femmes et les hommes des groupes d'âge de 15 à 44 ans, moment principal de l'activité reproductrice.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

L'indice synthétique de fécondité moyen chez les femmes de 15 à 49 ans, lequel mesure le nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans leur vie si leur taux de fécondité était identique au taux actuel, atteignait, en 2008, 1,78, alors qu'en 1998 il se situait à 1,75. Au Québec, cet indice s'établissait à 1,63 en 2008 et à 1,58 en 1998.

De même, l'indice synthétique de grossesse – qui mesure le nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes si elles étaient soumises, au cours de leur période de procréation, aux taux de grossesse par âge observés pendant une période donnée – atteignait 2,25 en 2007 chez les femmes de la région du Nord-du-Québec de 14 à 49 ans, alors qu'en 2002 il s'établissait à 2,17. Par ailleurs, l'indice synthétique de grossesse se situait à 2,29 chez les Québécoises de 14 à 49 ans en 2007 et à 2,22 en 2002.

Les femmes de la région du Nord-du-Québec ont beaucoup moins recours aux interruptions volontaires de grossesse (IVG) que les Québécoises, soit 18,7 sur 100 naissances vivantes en 2009 dans la région contre 33,6 au Québec.

L'âge moyen des femmes de la région du Nord-du-Québec à la maternité était de 26,9 ans en 2008 et de 26,5 ans en 1998. Dans l'ensemble du Québec, l'âge moyen des femmes à la maternité atteignait 29,1 ans en 2008, alors qu'il s'établissait à 28,3 ans en 1998.

Dans la région du Nord-du-Québec, le taux de grossesse est en augmentation chez les femmes de 20 à 34 ans au cours de la période 2002-2007, les hausses les plus importantes apparaissant chez les 25 à 29 ans (de 151,5 % en 2002 à 167,8 %³⁰ en 2007). Au Québec, la proportion la plus élevée de grossesses se trouve toujours chez les femmes de 25 à 29 ans, soit 143,3 % en 2007, taux qui n'a pas varié par rapport aux données de 2002. Chez les femmes de 30 à 34 ans et chez celles qui sont âgées de 35 à 49 ans, le taux de grossesse est statistiquement plus faible dans la région que dans l'ensemble de la province, et ce, tant en 2002 qu'en 2007.

Le taux de grossesse des jeunes filles de 14 à 19 ans de la région du Nord-du-Québec a légèrement augmenté au cours de la période 2002-2007 (de 32,6 à 34,0 %) et il est dorénavant plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (de 35,6 à 28,3 %).

31 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.



Plus précisément, en 2007, la proportion d'adolescentes enceintes dans la région se situait à 13,9%³¹ chez les 14 à 17 ans contre 14,2% au Québec et à 75,3% chez les 18 ou 19 ans en comparaison de 57,5% au Québec. En 2002, le taux de grossesse des 14 à 17 ans dans la région était de 15,1% et celui des 18 ou 19 ans, de 67,3%. Pour l'année 2002, le taux de grossesse des Québécoises de 14 à 17 ans s'établissait à 18,9% et celui des 18 ou 19 ans, à 66,5%.

Cependant, toutes ne rendent pas leur grossesse à terme : en 2007, dans la région du Nord-du-Québec, 9,6%³² des ado-

lescentes de 14 à 17 ans et 31,1%³³ de celles qui sont âgées de 18 ou 19 ans ont eu recours à une IVG contre 11,0% et 35,7% des Québécoises des mêmes groupes d'âge. Des avortements naturels surviennent également, de sorte que, dans la région, le taux de naissances vivantes en 2007 chez les jeunes femmes de 18 ou 19 ans était de 41,2%, soit un taux statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (19,9%). Quant aux adolescentes de 14 à 17 ans de la région, les données n'indiquent aucune naissance vivante³⁴, alors que le taux pour les Québécoises de cet âge s'élève à 3,0%.

TABEAU 6.3

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
CRÉ DE LA BAIE-JAMES										
14 ANS ET MOINS	708	778	1 195	1 200	59,2	64,8	4,1	4,6	234	312
15-34 ANS	1 312	949	1 660	1 810	79,0	52,4	7,7	4,6	579	267
35-44 ANS	707	606	915	935	77,3	64,8	7,3	5,3	499	365
45-59 ANS	1 457	1 444	1 775	2 065	82,1	69,9	8,1	6,5	535	437
60-69 ANS	582	617	675	800	86,2	77,1	9,4	9,1	632	692
70 ANS ET PLUS	440	406	500	455	88,0	89,2	12,0	11,0	928	860
TOTAL	5 206	4 800	6 710	7 265	77,6	66,1	7,9	6,6	552	457

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).

32 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

33 Ce taux est statistiquement plus faible que pour le Québec; cependant, comme l'écart-type de ce taux est compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

34 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

35 L'écart-type de ce taux étant plus grand que 33,3 %, cette valeur n'est donnée qu'à titre indicatif.



TABLEAU 6.4

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DU NORD-DU-QUÉBEC, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,25		2,29	
		2002	2,17		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,78		1,63	
		2007	1,80		1,58	
		2002	1,69		1,48	
		1998	1,75		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	18,7		33,6	
		2007	20,8		37,8	
		2002	20,7		42,2	
		1998	17,9		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	26,9		29,1	
		2007	26,8		29,0	
		2002	26,8		28,4	
		1998	26,5		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	34,0		28,3	
		2002	32,6		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	134,4 r		92,1	
		2002	133,0 r		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	167,8 r		143,3	
		2002	151,5		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	83,8 t		124,7	
		2002	81,9 t		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	7,7 t		19,3	
		2002	9,4 t		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	13,9 w		14,2	
		2002	15,1		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	9,6 v		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	0,0 x		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	75,3		57,5	
		2002	67,3		66,5	
		1998	84,5		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	31,1 w		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	41,2 r		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	15,6 r		9,7	
		2002	15,7		13,5	
		1998	17,0		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	94,7		82,2	
		2009	44,4		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		0		20
		2008		0		21
		2007		0		21
		2002		0		22
		1998		0		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	6,2		5,7	
		2008	6,0		5,7	
		2007	6,1		5,7	
		2002	7,3		5,7	
		1998	6,6		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		0,0 x		4,6
		2007		0,0 x		4,7
		2002		0,0 x		5,0
		1998		7,1 w		5,3

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

w : Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

v : Statistiquement plus faible que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissance de faible poids et de mortalité infantile comme de bons indicateurs de la santé des femmes. Ainsi, le taux de naissances de faible poids atteignait 6,2 % en 2009 dans la région du Nord-du-Québec, résultat supérieur à celui de l'ensemble du Québec (5,7 %). Au regard de la mortalité infantile, au Québec, le taux moyen sur cinq ans est passé de 5,3‰ en 1998 à 4,6‰ en 2008, tandis que pour la région il s'établissait à 7,1‰³⁵ en 1998 et aurait chuté à 0,0‰³⁶ en 2008.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées avaient donné naissance à 15,6 % des enfants dans la région du Nord-du-Québec, soit un taux statistiquement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (9,7 %). Comparativement, en 1998, les mères peu scolarisées avaient donné naissance à 17,0 % des enfants dans la région et à 14,7 % dans l'ensemble du Québec. Dans la région, les SIPPE³⁷, qui s'adressent à ce groupe de mères, ont permis d'en joindre 94,7 % en 2011, alors que cette proportion ne s'établissait qu'à 44,4 % en 2009. Au Québec, ce programme a permis de joindre 82,2 % de ces mères en 2011 en comparaison de seulement 69,0 % en 2009.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), 29 369 Québécoises et 61 661 Québécois ont reçu en 2011 une indemnité de remplacement du revenu pour une lésion professionnelle, ce qui correspond à 15,1 % de la main-d'œuvre féminine et à 28,8 % de la main-d'œuvre masculine. En 2008, les facteurs de risques associés au travail et liés aux contraintes physiques étaient significativement plus importants pour les hommes que pour les femmes dans la région du Nord-du-Québec (49,5‰ contre 15,9‰)³⁸ comme dans l'ensemble du Québec (30,5‰ en comparaison de 14,0‰). Le facteur de risque le plus fréquent chez les femmes est celui des troubles musculosquelettiques (TMS), lesquels touchent les tissus mous situés autour des articulations et sont causés par l'application d'une force excessive, répétitive ou continue, parfois combinée à une posture contraignante, à l'exposition aux vibrations ou au froid. Alors qu'au Québec le taux pour les TMS est significativement plus élevé chez les femmes (23,7‰) que chez les hommes (16,2‰), dans la région, à l'inverse, ce taux est significativement plus élevé chez les hommes (22,3 %) que chez les femmes (21,0‰).

36 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

37 L'écart-type de ce taux étant plus grand que 33,3 %, cette valeur n'est donnée qu'à titre indicatif.

38 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

39 L'écart-type de ce taux étant compris entre 15 et 25 %, ces valeurs doivent être interprétées avec prudence.



TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DU NORD-DU-QUÉBEC, 2008 ET 2011

	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	---	29 369	---	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	---	1 947 635	---	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	---	15,1	---	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	15,9	14,0	49,5	30,5
TENSIONS**	13,9	16,3	11,2	12,4
TMS***	21,0	23,7	22,3	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Le coefficient de variation, pour hommes de la région, est entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Pour la région, le test d'association est supérieur au seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif.

*** La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région, au seuil de 5 %, alors qu'au Québec, la valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

En 2011, dans la région du Nord-du-Québec, les femmes, tout comme les hommes, seraient parmi les personnes du Québec les moins touchées par la violence. Cependant, les taux relatifs aux agressions sexuelles et aux autres infractions d'ordre sexuel chez les jeunes filles de moins de 18 ans sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec. Par ailleurs, plus de la moitié des femmes de la région victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, soit une proportion plus prononcée que celle qui est enregistrée dans l'ensemble du Québec.





Note: Dans ses Faits saillants 2011 portant sur la criminalité dans la région du Nord-du-Québec, le ministère de la Sécurité publique (MSP) précise que, étant donné le fait que la police autochtone ne déclare pas ou que peu la criminalité de son territoire au MSP et à Statistique Canada, sa présence dans une région fait en sorte d'y rendre presque impossible l'analyse juste de l'évolution de la criminalité, ce qui est le cas pour la région du Nord-du-Québec. En outre, dans la région, en 2007, le MSP a observé une baisse considérable des taux de criminalité, moment où la déclaration des infractions commises était déjà très faible et instable (Ministère de la Sécurité publique, 2013a, p. 1). De plus, le MSP confirme que «la presque totalité des infractions comptabilisées dans le Portrait régional Nord-du-Québec (10) Faits saillants 2011 ont été déclarées par la Sûreté du Québec et elles concernent les villes faisant partie de la Jamésie (Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami) et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (anciennement la Municipalité de Baie-James)» (Linda Veillette, 22 janvier 2016). Étant donné ce qui précède, il est fort probable que ces données tracent un tableau plus juste du territoire de la CRÉ de la Baie-James⁴⁰ qu'elles ne le font de l'ensemble de la région.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE⁴¹

Selon le ministère de la Sécurité publique, les taux d'infractions contre la personne dans la région du Nord-du-Québec sont relativement stables depuis la baisse draconienne enregistrée en 2007, alors qu'avant cette année-là ils étaient nettement supérieurs à la moyenne provinciale (Ministère de la Sécurité publique, 2013a, p. 2). En 2011, la région se classe au 17^e rang en matière de victimisation chez les mineurs et chez les mineurs et au 16^e rang chez les femmes et les hommes de plus de 18 ans, avec des taux de victimisation⁴² bien inférieurs aux taux nationaux pour l'ensemble des catégories d'infractions.

Chez les femmes adultes de la région, le taux de victimisation s'établit à 561,8 pour 100 000, alors qu'il s'agit du groupe le plus touché chez les Québécoises avec un taux de 958,0 pour 100 000. Chez les hommes adultes de la région, ce taux est de 627,3 pour 100 000 contre 931,0 chez les Québécois. Les mineurs de la région sont davantage éprouvés : leur taux se situe à 732,7 pour 100 000, soit un résultat inférieur au taux québécois (935,2 pour 100 000). Enfin, le taux de victimisation des mineurs de la région s'établit à 513,6 pour 100 000 contre 903,0 au Québec.

De façon plus spécifique, les taux de victimisation dans la région du Nord-du-Québec se situent sous les taux nationaux dans bien des catégories d'infractions. Les voies de fait, qui sont toujours au premier plan en matière d'infractions contre la personne, laissent voir des taux moins élevés dans la région. Par ailleurs, à l'instar des tendances observées au Québec, d'autres catégories se distinguent en fonction du sexe et de l'âge des victimes.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, chez les femmes adultes de la région du Nord-du-Québec, le taux des voies de fait (313,7 pour 100 000 contre 505,0 au Québec) et celui des menaces (94,8 pour 100 000 en regard de 175,5 au Québec) sont moins élevés que chez les hommes adultes de la région (respectivement 327,3 et 163,6 pour 100 000 contre 540,6 et 212,3 pour 100 000 au Québec). Quant au taux relatif au harcèlement criminel, il se révèle plus de deux fois supérieur chez les femmes adultes de la région (73,0 pour 100 000 par rapport à 90,3 au Québec) qu'il ne l'est chez les hommes (34,1 pour 100 000), alors que ces derniers en sont plus souvent les victimes que les Québécois (30,9 pour 100 000). Dans la région, toujours chez les femmes adultes, le taux enregistré pour les victimes d'enlèvement ou de séquestration est supérieur à celui des agressions sexuelles, alors que chez les Québécoises on observe l'inverse. En outre, les taux féminin (14,6 pour 100 000) et masculin (13,6 pour 100 000) relatifs aux homicides et tentatives de meurtre revêtent beaucoup plus d'importance dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 2,2 et 5,5 pour 100 000). De plus, en matière d'agression sexuelle⁴³, le taux de victimisation des femmes adultes de la région, de 14,6 pour 100 000, se révèle nettement inférieur au taux national (46,6 pour 100 000), alors que chez les hommes adultes ce taux est de 6,8 pour 100 000, soit un résultat supérieur au taux national (3,7 pour 100 000).

40 Voir la note 1.

41 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique (MSP) et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). À noter que très peu ou pas d'événements traités par les corps de police autochtones de la région du Nord-du-Québec sont inscrits ici. Seule l'infraction la plus grave est comptabilisée lorsqu'un événement se produit. Pour ces raisons, ces statistiques ne représentent pas l'ensemble des actes de violence.

42 Le taux de victimisation est le nombre de victimes, durant une période déterminée, par rapport à 100 000 personnes du même groupe (sexe et groupe d'âge) dans une région donnée. Il permet la comparaison entre les années, les régions et les groupes de la population.

43 Selon le ministère de la Sécurité publique (2012a, p. 16), les agressions sexuelles composent, en 2011 comme auparavant, 75 % des infractions sexuelles déclarées. Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle, à l'encontre d'une personne et sans son consentement, et portant préjudice à son intégrité sexuelle. À noter que le quart de l'ensemble des infractions sexuelles déclarées en 2011 ont été commises au cours d'une année antérieure. La diminution apparente du nombre d'infractions sexuelles, en 2011, est due à une baisse du nombre de déclarations relatives à des crimes commis antérieurement (Ministère de la Sécurité publique, 2012c).



TABLEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	50	6 961	37	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	27,8	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	190,5	376,4	388,7	529,9
AGRESSION SEXUELLE	307,7	215,5	0,0	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	146,5	101,2	13,9	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	0,0	23,1	0,0	14,1
MENACES	58,6	119,8	55,5	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	29,3	44,1	27,8	18,8
TOTAL	732,7	935,2	513,6	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	77	31 376	92	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	14,6	2,2	13,6	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	313,7	505,0	327,3	540,6
AGRESSION SEXUELLE	14,6	46,6	6,8	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	0,0	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	21,9	27,2	0,0	9,6
MENACES	94,8	175,5	163,6	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	73,0	90,3	34,1	30,9
TOTAL	561,8	958,0	627,3	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



Chez les jeunes femmes de moins de 18 ans de la région du Nord-du-Québec, les agressions sexuelles arrivent en tête des infractions (307,7 pour 100 000), et ce, dans une proportion plus alarmante qu'au Québec (215,5 pour 100 000). Elles sont suivies des voies de fait (190,5 pour 100 000 comparativement à 376,4 au Québec) puis des autres infractions d'ordre sexuel⁴⁴ (146,5 pour 100 000), également dans une proportion plus inquiétante qu'au Québec (101,2 pour 100 000). Chez les garçons de la région, ce dernier taux est dix fois moins élevé (13,9 pour 100 000). Toutefois, le taux de voies de fait est davantage marqué dans la région pour les jeunes hommes de moins de 18 ans que pour les jeunes femmes de ce groupe d'âge, mais beaucoup moins que dans l'ensemble du Québec : 388,7 pour 100 000 en comparaison de 529,9.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Au chapitre de la violence conjugale, le portrait régional semble avoir beaucoup changé depuis 2006. En effet, à cette époque-là, selon les données diffusées par le MSP, la région du Nord-du-Québec se trouvait au 1^{er} rang pour sa proportion de femmes victimes de violence conjugale, ce qui correspondait à un taux de victimisation féminine de 1 002,8 pour 100 000 et à un taux de victimisation masculine de 85,8 pour 100 000 (en comparaison de 437,7 pour 100 000 Québécoises et de 88,8 pour 100 000 Québécois) (Conseil du statut de la femme, 2010, p. 38). Or, il faut rappeler qu'en 2007 le MSP a observé une baisse considérable des taux de criminalité dans la région du Nord-du-Québec, moment où la déclaration des infractions commises était déjà très faible et instable (Ministère de la Sécurité publique, 2013a, p. 1).

En 2011, la région du Nord-du-Québec se classe au 16^e rang en matière de victimisation féminine adulte en contexte conjugal (284,5 pour 100 000 contre 454,6 au Québec) et au 17^e rang pour le groupe des adolescentes de 12 à 17 ans⁴⁵, avec un taux de 146,6 pour 100 000, soit un taux qui correspond à moins de la moitié du taux québécois (313,3). Le taux régional de victimisation masculine pour cette problématique est de 47,7 pour 100 000 chez les adultes. La donnée est nulle chez les adolescents de 12 à 17 ans.

Dans la région du Nord-du-Québec, 84,8 % des adultes victimes d'actes criminels dans un contexte conjugal sont des femmes en comparaison de 80,7 % au Québec. En outre, près de la moitié des Québécoises (47,5 %) de 18 ans et plus victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal comparativement à 12,0 % chez les Québécois. Dans la région, 50,6 % des femmes de 18 ans et plus victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal comparativement à 7,6 % des hommes.

Pour la période 2006-2011, le MSP (2012b, p. 6) signale une progression marquée (11,2 %) au Québec du taux de victimisation des 18 à 24 ans : les jeunes femmes de ce groupe d'âge affichent la plus importante proportion de victimes dans un contexte conjugal (1 105,6 pour 100 000 Québécoises). Cependant, dans la région du Nord-du-Québec, les femmes de 25 à 29 ans (676,6 pour 100 000) et celles qui sont âgées de 40 à 49 ans (426,7 pour 100 000) sont les plus touchées.

Le taux de victimisation pour les voies de fait, infraction la plus fréquente en contexte conjugal, est de 211,6 pour 100 000 chez les femmes adultes de la région du Nord-du-Québec comparativement à 300,0 chez les Québécoises, tandis qu'il ne se situe qu'à 27,3 chez les hommes de 18 ans et plus de la région en regard de 85,7 chez les Québécois adultes.

En outre, dans la région du Nord-du-Québec, les taux de victimisation pour 100 000 adolescentes (âgées de 12 à 17 ans) concernant le harcèlement criminel (97,7) et les agressions sexuelles (48,9) en contexte conjugal sont supérieurs à ceux qui sont enregistrés pour les adolescentes québécoises (respectivement 39,3 et 46,2 pour 100 000). Concernant les adolescents de la région, le MSP n'enregistre aucune victime pour les agressions sexuelles, ni pour le harcèlement criminel, ni pour toute autre catégorie d'infraction en contexte conjugal.

Enfin, toutes catégories confondues, les infractions perpétrées contre des femmes de la région du Nord-du-Québec sont commises davantage par des conjoints (53,8 %), puis par d'ex-conjoints (41,0 %) et des amis intimes (5,1 %). En ce qui concerne l'ensemble du Québec, les conjoints sont plus souvent responsables des comportements violents : 45,9 % des auteurs présumés étaient des conjoints, tandis que 37,2 % étaient d'ex-conjoints et 16,9 %, des amis intimes.

44 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.

45 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne, puisque ces dernières concernent tous les moins de 18 ans.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC	NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	3	814	0	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	0,0	154,3	0,0	18,0
AGRESSION SEXUELLE	48,9	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	0,0	12,7	0,0	0,0
MENACES	0,0	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	97,7	39,3	0,0	3,3
TOTAL	146,6	313,3	0,0	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	39	14 889	7	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	7,3	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	211,6	300,0	27,3	85,7
AGRESSION SEXUELLE	0,0	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	21,9	17,1	0,0	0,4
MENACES	21,9	62,0	20,5	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	21,9	56,2	0,0	9,0
TOTAL	284,5	454,6	47,7	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	42	15 703	7	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	6,4	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	184,6	289,2	23,9	80,3
AGRESSION SEXUELLE	6,4	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	19,1	16,7	0,0	0,4
MENACES	19,1	61,3	17,9	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	31,8	55,0	0,0	8,5
TOTAL	267,3	444,0	41,8	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

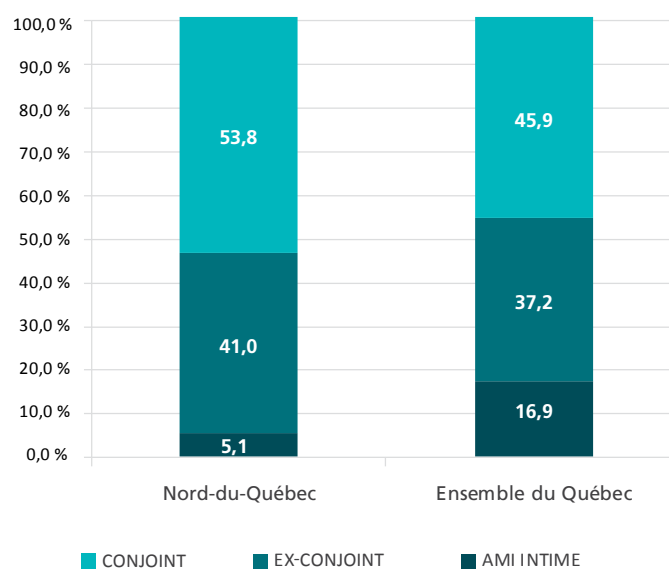
** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

La place qu'occupent les femmes en politique demeure insuffisante, au Québec comme sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James⁴⁶. Pendant la période 2007-2012, l'évolution de leur présence dans les principaux lieux décisionnels et consultatifs se fait progressivement au Québec et, outre pour les postes à la mairie, où une augmentation a été enregistrée, dans les municipalités du territoire jamésien, on constate un déclin, signe qu'il faudra redoubler d'efforts pour atteindre l'équité de représentation. Les femmes n'étaient pas aussi présentes qu'elles auraient dû l'être au sein de la Conférence régionale des élus (CRÉ). Il n'y a qu'au conseil des commissaires de leur commission scolaire que les Jamésiennes et les Jamésiens décident à parité. La représentation des jeunes dans ces diverses instances est proportionnellement faible sur le territoire de la Jamésie et elle a même décliné au cours de la période 2007-2012. Ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble du Québec, où il est encourageant de constater qu'elle tend à se faire de façon plus égalitaire. Exercer le pouvoir amène assurément les Jamésiennes à mettre à profit leurs pleines capacités, et c'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts en vue d'améliorer et de maintenir leur représentativité.



46 Depuis le 1^{er} janvier 2014, en vertu de la Loi instituant le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (L.R.Q., c. G-1.04), la Conférence régionale des élus de la Baie-James est devenue l'Administration régionale Baie-James. Comme il s'agit de données qui englobent une période antérieure à cette date, c'est cette première appellation qui est utilisée dans le présent portrait.



LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec, à l'exception des villages nordiques⁴⁷, doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Au Québec, la progression de la présence des femmes, autant à la mairie que dans les conseils municipaux, est constante mais lente. Les femmes siègent plus souvent comme conseillères municipales qu'à la tête des municipalités, et ce constat se vérifie au fil des ans.

En 2012, pour le territoire de la CRÉ de la Baie-James, lequel comporte cinq municipalités et trois localités incluses à l'intérieur de la Municipalité de Baie-James (Villebois, Valcanton et Radisson), une seule femme occupe un poste de mairesse (20,0 %), alors qu'une autre siège à titre de présidente d'une des trois localités (33,3 %). Par rapport aux données de 2007, ces chiffres traduisent une progression en ce qui concerne la mairie (0,0 %), mais laissent voir une régression en ce qui a trait à la présidence de localité (66,7 %). Au sein des conseils municipaux, un déclin a été enregistré par rapport aux données de 2007, moment où les conseillères municipales occupaient 12 des 31 sièges (38,7 %) contre 10 en 2012 (32,3 %). Ces résultats demeurent, en partie, supérieurs à ceux qui sont enregistrés au Québec, où, en 2012, 16,1 % des personnes élues à la tête des municipalités sont des femmes, ce qui représente une progression par rapport aux données de 2007 (14,2 %), et où 29,3 % des personnes élues dans les conseils municipaux sont des femmes, soit une augmentation par rapport aux données de 2007 (26,6 %).

Bien que les jeunes, peu importe leur sexe, se fassent élire en faible proportion à la mairie dans l'ensemble du Québec, leur présence a pratiquement doublé de 2007 à 2012, en grande partie grâce aux nouvelles élues. En effet, leur présence est passée de 1,0 à 1,9 %, alors que les femmes constituent en 2012 47,6 % des jeunes qui sont élus comparativement à 9,1 % en 2007. Au cours de la même période, la proportion de jeunes dans les conseils municipaux a également augmenté dans l'ensemble du Québec, soit de 7,3 à 10,5 %, alors que les

femmes comptent pour 41,9 % de ces jeunes qui sont élus en comparaison de 32,8 % en 2007. Des résultats encourageants, si l'on considère que les conseils municipaux jouent souvent le rôle de tremplin vers la mairie. Cependant, la représentation des jeunes dans ces diverses instances en Jamésie est proportionnellement encore plus faible qu'au Québec, et elle a même décliné au cours de la période 2007-2012 : pour ce qui est des mairies et des présidences de localité, elle demeure inexistante; dans le cas des conseils municipaux, elle est passée de 6,5 % (2 jeunes sur 31 personnes élues) en 2007 à 3,2 % (1 jeune sur 31) en 2012.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)⁴⁸ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Au nombre de 21, elles avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région. Elles avaient également comme obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes à la vie démocratique et de celle des femmes, selon les principes de l'égalité et de la parité. Pour la région administrative du Nord-du-Québec, une CRÉ⁴⁹ avait été instituée pour le territoire de la Municipalité de Baie-James et celui des villes de Chapais, de Chibougamau, de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami, alors que l'Administration régionale Kativik et l'Administration régionale crie étaient réputées agir à titre de conférence régionale des élus pour leur communauté respective. La présence des femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ – composés en majorité d'élues et d'élus municipaux et, pour le tiers, de personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones – était importante afin que la planification régionale prenne en considération leurs besoins et leurs attentes.

47 Dans les villages nordiques, les élections se tiennent tous les trois ans, le premier mercredi de novembre.

48 Les CRÉ ont été dissoutes sans autre formalité à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.

49 À compter du 1^{er} janvier 2014, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James entrerait en fonction, en remplacement de la Municipalité de Baie-James. Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (L.R.Q., c. G-1.04), ce dernier a compétence sur le territoire de la Municipalité de Baie-James à laquelle elle succède, exception faite des terres de catégorie II. Ce nouveau gouvernement est réputé agir à titre de conférence régionale des élus en regard des fonctions d'une commission régionale des ressources naturelles et du territoire. En vertu de la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, la Conférence régionale des élus de la Baie-James est devenue l'Administration régionale Baie-James. Désormais, dans la région administrative du Nord-du-Québec, les compétences d'une conférence régionale des élus sont partagées entre l'Administration régionale Baie-James, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, le Gouvernement de la nation crie et l'Administration régionale Kativik (Administration régionale Baie-James, page consultée le 16 novembre 2015).



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET TERRITOIRE DE LA CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	0	1	5	5	0,0	20,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX	12	10	31	31	38,7	32,3	2	1	2	1	100,0	100,0	6,5	3,2
PRÉSIDENTES DES LOCALITÉS	2	1	3	3	66,7	33,3	--	0	--	0	---	0,0	---	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX DES LOCALITÉS	6	4	12	12	50,0	33,3	--	0	--	0	---	0,0	---	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4	3	12	12	33,3	25,0	1	0	1	0	100,0	0,0	8,3	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	---	0	---	3	---	0,0	---	0	---	0	---	0,0	---	0,0
COMMISSION SCOLAIRE														
PRÉSIDENTE	1	1	1	1	100,0	100,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEIL DES COMMISSAIRES	8	10	14	17	57,1	58,8	1	2	1	2	100,0	100,0	7,1	11,8

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



Au cours de la période 2007-2012, à l'instar de ce qui se passait dans l'ensemble du Québec, la CRÉ de la Baie-James a fait face à une diminution de la présence des femmes au conseil d'administration, de 33,3 % en 2007 à 25,0 % en 2012 (en comparaison de 26,5 % en 2007 et de 25,8 % en 2012 au Québec). Du côté de la composition du conseil exécutif de cette instance, la participation des femmes y était nulle en 2012. Au Québec, 28,7 % de femmes siégeaient en 2007 au conseil exécutif d'une CRÉ, alors qu'en 2012 elles n'occupaient plus que 25,7 % de ces sièges. Quant à la représentation des jeunes, elle s'est effritée au cours de cette période : elle était à son plus faible niveau au conseil d'administration de la CRÉ de la Baie-James en 2007 (8,3 %) et nulle en 2012, tout comme elle était nulle au sein du conseil exécutif en 2012. Les jeunes s'en tiraient mieux dans l'ensemble du Québec durant la période 2007-2012, leur présence ayant augmenté au sein des conseils d'administration de 3,1 à 3,6 % du total des membres. La présence des Québécoises parmi les jeunes membres y avait cependant diminué durant cette période, passant du seuil de la parité, soit 40,0 %, à 30,4 %.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel.

Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentantes et les représentants des écoles, tandis que la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus, et ce, pour une période de quatre ans.

Au cours de la période 2007-2012, il n'y a eu des élections générales scolaires qu'en 2007. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, a reporté les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014, et ce, dans le but de permettre la restructuration du système en place, de mieux faire connaître les enjeux de l'éducation et, ultimement, d'augmenter le taux de participation aux élections scolaires. Depuis cette réforme, la présidence est accessible par suffrage universel et les conseils des commissaires, plus petits, sont constitués d'une proportion plus élevée de parents.

Les instances scolaires sont des organisations dans lesquelles les femmes se sont investies depuis longtemps et où elles se sont engagées traditionnellement. Voilà ce qui pourrait expliquer leur bonne performance sur le plan de l'équité entre les sexes : en 2012, les Québécoises assument la présidence d'une commission scolaire dans 45,1 % des cas et occupent 49,4 % des sièges des conseils des commissaires. Pour ce qui est de la Commission scolaire de la Baie-James⁵⁰, seule présente sur le territoire jamésien, la présidence est assurée, en 2012, par une femme, alors que 58,8 % des membres du conseil des commissaires sont féminins.

Enfin, les jeunes Jamésiennes représentent la totalité des jeunes qui siègent au sein du conseil des commissaires en 2012 (comparativement à 60,9 % chez les jeunes Québécoises). Et, bien que le groupe des jeunes soit absent de la présidence en 2012 (en regard de 1,4 % au Québec), il comble 11,8 % des sièges du conseil des commissaires (4,7 % au Québec).

50 La Commission scolaire Central Québec, qui n'est pas comptabilisée ici, englobe un vaste territoire. Elle s'étend aux régions du Nord-du-Québec, de la Capitale-Nationale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la Chaudière-Appalaches.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Et la représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, suivait une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES (Page consultée le 16 novembre 2015). *Historique*, [en ligne], <http://bit.ly/1RpjEX>.

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2010). *Portrait statistique Égalité Femmes/Hommes. Où en sommes au Nord-du-Québec?*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 102 p., <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-statistique-nord-du-quebec-2010.pdf> (Page consultée le 27 janvier 2016).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013a). *Portrait régional Nord-du-Québec (10). Faits saillants 2011*, [en ligne], http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/nord_quebec_saillants.pdf (Page consultée le 27 janvier 2016).

Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-) [base de données], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VEILLETTE, Linda (22 janvier 2016). *Portrait régional Nord-du-Québec (10) Faits Saillants 2011*, [courrier électronique à Sylvie Bouchard], [en ligne], sylvie.bouchard@csf.gouv.qc.ca.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

